

# Psytel

Ingénierie de l'information



## Programme DAPHNE - Année 2006

### *« Méta-analyse des recommandations issues des projets DAPHNE portant sur les violences conjugales »*

Projet N°JLS/DAP/06-1/134/WY

## Rapport administratif final v177

Date de début : 01/04/2007

Date de fin : 30/06/2008

**Nom de l'organisme de coordination : Société Civile Psytel**

**Ce rapport a été rédigé sous la responsabilité de :**

Marc Nectoux - Société Civile Psytel / FR

33, rue du Commandant René Mouchotte - F-75014 Paris (France)

Tél./fax : +33 1 40 46 17 79 +33 6 07 62 45 84

E-mail : nectoux@psytel.eu site : www.psytel.eu

**Organisation partenariale :**

National Institute of Public Health - NIPH / DK

**Expertes :**

Experte chef de projet : Marie-Dominique de Suremain

Experte évaluation interne : Maïté Albagly

# SOMMAIRE

## 1. Les objectifs du projet

- 1.1. Les objectifs du projet et les résultats attendus page 4
- 1.2. Les bénéficiaires page 5

## 2. Le déroulement du projet

- 2.1. Le périmètre du projet page 6
- 2.2. La méthodologie utilisée et le chaînage de travaux page 7
- 2.3. La sélection des projets page 9
- 2.4. Qu'est-ce qu'une recommandation ? page 11
- 2.5. Les descripteurs, la codification et l'interprétation page 12

## 3. Résultats et impacts du projet

- 3.1. L'outil informatique développé : le logiciel *Méta\_soft* page 17
- 3.2. Quelques constats statistiques sur les projets sélectionnés page 19
- 3.3. Quelques éléments statistiques sur la *Méta base* page 21
- 3.4. Une première analyse statistique du verbatim des recommandations page 25
- 3.5. Deux exemples d'utilisation de la *Méta base* page 27

## 4. La diffusion et le suivi du projet

- 4.1. Les travaux de diffusion page 27
- 4.2. Le suivi du projet page 28

## 5. Les conclusions de notre projet

- 5.1. Les plus-values de la *Méta base* page 30
- 5.2. Nos propres recommandations page 32
- 5.3. Nos conclusions page 36

## ANNEXES

A1 : Liste des mots-clés du projet

A2 : Liste des produits du projet

→ Un rapport scientifique final (d'environ 80 pages) détaillant complètement les résultats de notre projet et les produits créés (dont le logiciel *Méta\_soft*) a été diffusé avant la fin du projet.

→ Les synthèses du rapport scientifique en français et en anglais sont présentées dans des documents séparés. Elles ont été aussi diffusées avant la fin du projet.

→ Le logiciel *Méta\_soft* est disponible sur un CD-Rom fourni avec le rapport scientifique. Il est aussi téléchargeable à partir de notre site. Il fonctionne sur tous les micro-ordinateurs sous Windows 98 et >. Un manuel d'utilisation l'accompagne (en français et en anglais).

→ Tous les documents du projet sont sur le CD-Rom avec le logiciel. Ils sont aussi disponibles sur notre site [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)

*Le projet n°JLS/DAP/06-1/134/WY « Méta-analyse des recommandations issues des projets DAPHNE portant sur les violences conjugales » prend place dans le Programme DAPHNE II - Année 2006, programme européen visant à combattre la violence envers les enfants, les adolescents et les femmes.*

*Ce projet est soutenu financièrement par la Commission des Communautés européennes - Direction Générale Justice et Affaires intérieures - Programme DAPHNE II. Le contenu de ce rapport administratif final n'engage en aucune manière cette institution.*

# 1. Les objectifs du projet

## 1.1. Les objectifs du projet et les résultats attendus

- Depuis le début de l'initiative Daphné de très nombreux projets (plus de 420 à la fin 2005) ont été réalisés. La grande majorité de ces projets a donné lieu à l'établissement de recommandations. Ces recommandations constituent un réservoir d'idées et de préconisations largement inexploité. Nous voulions procéder à une collecte systématique et une « méta-analyse » de ces recommandations concernant un sous-ensemble des projets Daphné, ceux concernant les violences conjugales (VC).

- Le but du projet était donc de répertorier les projets concernant ce type de violence, en extraire les recommandations, les classer et les structurer en une base de données consultable permettant, par exemple, d'en extraire des orientations politiques futures intéressant les experts des Etats membres (niveaux locaux et nationaux), la Commission (niveau européen), de faire le point sur une problématique précise pouvant intéresser les futurs porteurs de projet et en définitive l'ensemble des acteurs du champ.

- Il s'agissait en somme de construire un outil permettant d'analyser et de valoriser une des parties les plus riches de potentialité des projets Daphné, **les recommandations**, pour en faire émerger des préoccupations communes et favoriser de nouvelles synergies.

- Ce projet nous est paru nécessaire parce qu'il était temps de faire le point et de valoriser le contenu du large corpus des recommandations établi dans les projets Daphné déjà achevés. Bien souvent, ces recommandations restent lettres mortes à cause du caractère ponctuel de chaque projet, faute d'un suivi au-delà de la fin projet et d'une absence de réel portage politique ou effectif de leurs conclusions. Il y a donc là des « gisements d'idées » qui demeurent inexploités et qu'il convient de mettre à disposition des acteurs de tout niveau.

- Nous espérions à travers ce projet construire un outil capable de faire revivre des expériences passées et de capitaliser les pensées, les suggestions de nombre d'équipes de projet. Cet outil devait témoigner de la richesse du corpus de connaissances dégagées durant ces années et permettre de relier, ou parfois même d'opposer, des recommandations de projets restées isolées.

- Cette nécessité était soutenue par notre propre expérience comme coordinateur de 3 projets Daphné précédents et d'autres projets européens, notamment dans le cadre du PHP (Public Health Programme) de la DG SANCO : un certain sentiment d'insatisfaction ou d'inachèvement une fois le projet terminé, malgré les efforts, toujours insuffisants, de diffusion. Les efforts déployés par les équipes pour arriver à leurs objectifs, les expériences acquises au cours du déroulement de leur étude étaient bien consignés dans les documents de projet, mais ceux-ci étaient largement inexploités par les autres acteurs du domaine, malgré l'existence du bel outil du « Toolkit Daphné ».

- Le « Toolkit Daphné » ([www.daphne-toolkit.org](http://www.daphne-toolkit.org)) est un instrument essentiel de recensement des projets Daphné de 1997 à une partie de 2005. Il constitue la base sur laquelle nous avons appuyé la première étape de notre travail. Les documents de synthèse déjà réalisés comme « L'expérience Daphné, 1997-2003 » constituent une seconde approche synthétique sur les aspects formels de l'ensemble des projets. Cependant, ils n'abordent pas spécifiquement le contenu détaillé des recommandations. Notre projet s'inscrit donc dans une démarche cohérente de création d'outils d'aide à l'exploitation de résultats des projets Daphné :

**1. Création du « Toolkit Daphné » (recensement des projets) => 2. Etablissement des premiers documents de synthèse et d'évaluation (du type « L'expérience Daphné ») => 3. Création d'une base**

avec le contenu des recommandations permettant des méta-analyses, jamais encore effectuées dans le domaine des VC.

- Les recommandations, au-delà des travaux propres réalisés dans le cadre de chaque projet, constituent une synthèse vive des expériences acquises par les équipes de projet. **Il s'agissait de redynamiser l'ensemble de ces recommandations en leur donnant une meilleure visibilité**, pouvant nourrir les réflexions sur les politiques locales, nationales et européennes du champ.

- Dans le contexte foisonnant des projets Daphné, il n'est pas aisé de faire des analyses et des bilans tant le champ est vaste et hétérogène, qu'il s'agisse des définitions, des statistiques, des orientations du travail, des contextes légaux, des langues, des acteurs, des publics, des produits ou des matériaux didactiques. **D'où l'importance d'avoir des outils Daphné** pour tirer parti de la masse d'idées et d'initiatives faites ou en cours, afin d'orienter les acteurs vers des actions ciblées, continues et encore plus efficaces.

## 1.2. Les bénéficiaires

- L'établissement d'une cartographie des recommandations issues des projets du programme Daphné portant sur les VC et la mise à disposition d'une application (le *Méta\_soft*) permettant d'interroger la base des recommandations (la *Méta base*) correspondantes concernent de larges catégories d'acteurs locaux, nationaux ou européens :

- **les acteurs de terrain** : on peut penser, par exemple, que les responsables d'un programme de prévention des VC dans une commune consultent la *Méta base* pour sélectionner toutes les recommandations ayant pour destinataires les municipalités. Par extension, on peut tenir les mêmes raisonnements pour tous les niveaux d'acteurs de terrain (instances régionales, ONG nationales, services ministériels, etc.) ;

- **les experts du domaine** : les experts des univers Daphné et hors Daphné s'intéressant à un problème particulier dans la sphère des VC pourront consulter la *Méta base* afin de faire le point sur les connaissances et les recommandations faites, de confronter les approches, de constituer un réservoir « d'idées inspirantes » ;

- **les chercheurs, universitaires et sociologues** : ils la consulteront pour enrichir les définitions et les concepts propres à leur problématique, en tenant compte de leur évolution temporelle ;

- **les porteurs des futurs projets Daphné** : ils la consulteront pour préparer leur réponse afin qu'elle soit la plus pertinente possible ou pour consulter les recommandations portant sur les méthodologies de conduite de projet. Ils pourront notamment l'utiliser pour identifier, en fonction des priorités annoncées dans chaque appel à projets, les expériences proches ou similaires déjà financées, afin de mieux cibler leur réponse.

- **les experts de la Commission** : nous avons montré dans le rapport scientifique que, par exemple, pour l'établissement des Working Programmes annuels, les experts de la Commission pourraient consulter utilement notre base.

→ **Notre Méta base doit être vu comme un outil mis à disposition de la communauté des experts complémentaire du Toolkit**. Etant une « base de contenu » unique (avec l'avantage d'être bilingue français/anglais), elle doit intéresser un grand nombre d'acteurs. La *Méta base* répond aux besoins de nombreux utilisateurs potentiels qui se posent des questions de plus en plus spécifiques au fur et à mesure qu'ils gagnent en expérience et qui ont besoin de comparer approches et résultats pour décider

ce qu'il est opportun de faire dans un contexte donné, qu'il s'agisse de projets dans le cadre du programme Daphné ou d'actions financées par d'autres sources.

- Bien entendu, *in fine*, le projet a pour but **de bénéficier à terme aux adolescents et aux femmes victimes de violences conjugales** par une meilleure prise en compte et une réactualisation des recommandations déjà élaborées séparément dans chaque projet pour l'établissement d'orientations politiques synthétiques, de programmes d'actions novateurs, pertinents et efficaces. On notera que le but n'est pas de sophistiquer les réponses ou de les rendre plus complexes. Le projet vise au contraire à aider les intervenants à rendre leurs actions plus accessibles, plus opérationnelles et à augmenter leur impact.

## 2. Le déroulement du projet

### 2.1. Le périmètre du projet

- Nous avons d'emblée prévu de travailler à partir de l'ensemble des projets décrits dans le Toolkit Daphné sur le sous-ensemble de projets portant sur les violences conjugales, afin de bien délimiter notre périmètre d'investigation. Nous savions, pour avoir consulté auparavant le Toolkit que les « violences conjugales » n'étaient pas identifiées en tant que telles dans la liste des mots-clés par domaines. Les domaines suivants y figurent : Violence de genre, Violence sexuelle, Violence familiale, Violence domestique, mais pas spécifiquement violences conjugales, ce qui d'emblée posait un problème.

- Nous annonçons dans le projet initial que nous considérons uniquement les projets Daphné les plus récents (à partir de 2000), **mais nous avons en définitive étendu nos travaux à l'intégralité de la durée des programmes Daphné (depuis 1997).**

- De nombreux projets Daphné 2005 n'étaient pas encore terminés lors du déroulement de notre étude (avril 2007-mars 2008). Certains projets 2004, bien que terminés, n'avaient pas encore de fiches descriptives dans le Toolkit. Nous avons donc contacté directement les porteurs de projets pour nous procurer leurs documents terminaux.

- Globalement notre analyse porte donc sur le périmètre suivant : **l'ensemble des projets Daphné (de 1997 à une partie de 2005) portant, au moins en partie, sur les violences conjugales.**

### 2.2. La méthodologie utilisée et le chaînage de travaux

- Notre approche s'appuie sur une démarche pragmatique (nous travaillons sur les recommandations de projets Daphné achevés, dans un périmètre précis) et scientifique (utilisation des outils de la méta-analyse et de gestion de base de données). Notre travail s'appuie sur les notions suivantes :

- La méta-analyse est une démarche, plus qu'une simple technique qui vise à combiner les résultats de plusieurs études pour en faire une synthèse reproductible et quantifiée. Elle permet d'avoir une vue globale d'une question. Par rapport à l'analyse documentaire simple, la méta-analyse est systématique, explicite, exhaustive et quantitative.

- Nous avons prévu de travailler en suivant la méthodologie proposée dans notre réponse à l'appel d'offre. Cette méthodologie s'articulait en 4 étapes :

### **Etape n°1 : Contextualisation du travail de l'équipe**

- 1.1- Organisation du travail de l'équipe
- 1.2- Recensement et analyse des outils conceptuels utilisables : méthode de méta-analyse et matrice de Haddon, appliquées au contexte
- 1.3- Prise de contact avec les experts
- 1.4- Choix du périmètre du projet : étape primordiale assurant une cohérence à l'ensemble du champ d'investigation

### **Etape n°2 : Premières étapes de la méta-analyse**

- 2.1- Inventaire et sélection des projets appartenant au périmètre : les projets admissibles à l'analyse
- 2.2- Extraction des recommandations (avec traduction)
- 2.3- Première analyse des recommandations : approche quantitative et approche qualitative, analyse lexicale du verbatim des projets, définition des classes de recommandations, des filtres d'analyse et des cibles
- 2.4- Réunion des experts

### **Etape n°3 : Etapes finales de la méta-analyse**

- 3.1- Inventaire des classes, des filtres et des cibles et codage des recommandations - Lien possible avec le Toolkit : base de recommandations
- 3.2- Analyse des résultats quantitatifs
- 3.3- Analyse des résultats qualitatifs
- 3.4- Synthèse des orientations politiques

### **Etape n°4 : Mise en œuvre des résultats du projet**

- 4.1- Echange avec les experts et la Commission
- 4.2- Analyse des moyens à mettre en œuvre
- 4.3- Rédaction du rapport final
- 4.4- Diffusion des résultats du projet

- Nous avons largement respecté les étapes décrites, mais il y a toujours un mouvement dialectique entre ce qui est prévu et la réalité du déroulement du projet. Par rapport à cette description initiale, la méthodologie réellement suivie diffère sur quelques points :

- nous n'avons pas en fait utilisé la matrice de Haddon, mais la notion de carte heuristique et la construction des descripteurs de recommandations comme éléments classificatoires ;

- nous avons développé l'application d'interrogation et de sélection des recommandations (*Méta\_soft*) qui nous semble un outil pertinent et un des principaux « produits » du projet. Ce point était évoqué par la notion de « base de recommandations » dans le projet initial ;

- la méthodologie initiale ne précisait pas que la « base des recommandations » allait être bilingue (Fr/En). C'est encore une extension du projet par rapport à sa description première ;

- l'échange avec les experts de la Commission n'a pas été possible dans le temps du projet, bien que nous ayons demandé rendez-vous. Cela est sans doute dû à la réorganisation en cours à la Commission pour la gestion du Programme. Nous proposerons d'aller présenter à Bruxelles les résultats de ce projet ;

- nous ne distinguons pas encore bien à l'époque de la rédaction de la proposition de projet entre le rapport « scientifique » (document présentant en détail les résultats complets, pour diffusion dans le dernier mois du projet) et le rapport administratif (le présent document contractuel, plus resserré, plus administratif, rendant compte aussi de la diffusion du rapport scientifique, rédigé dans les 3 mois suivant la fin du projet).

- Le projet prévu initialement sur 12 mois s'est en fait déroulé sur 14 mois. Le délai supplémentaire de 2 mois, accordé pour la Commission dans le cadre d'un avenant au contrat, s'explique par deux causes : certains projets 2004 et 2005 n'étaient pas présents dans le Toolkit. Nous avons donc dû prendre contact directement avec une trentaine de porteurs de projet pour qu'ils nous envoient leurs documents

ou nous dire qu'ils n'étaient pas encore disponibles, ce qui est toujours long. Par ailleurs, les travaux de traduction pour construire la base bilingue des recommandations (Fr/En) ont été plus volumineux et donc plus longs que prévus lors du déroulement du projet.

→ **Le déroulement du projet** a été le suivant :

- Nous avons défini le champ des violences conjugales et sélectionné 99 projets portant sur les VC dans l'ensemble des projets Daphné de 1997 à 2005, ce qui représente 23 % du total des projets (avril-juin07).
  - A l'issue d'un processus relativement long et complexe, nous en avons extrait 1360 « recommandations explicites » et « bonnes pratiques » en explorant l'ensemble des documents accessibles : rapports finaux, annexes, mais aussi manuels, brochures et sites Web des projets (juin-septembre07).
  - Nous avons donc collecté dans notre base la capitalisation d'expériences déjà réalisées par les grands réseaux et les projets développés sur plusieurs années, tout en rendant compte de la grande richesse collective produite par une grande variété d'actions et d'acteurs (octobre-décembre07). Le contenu de la *Méta base* rassemble ainsi les propositions de 66 différents porteurs de projet, basés dans 19 Etats membres et ayant mobilisé 388 autres partenaires différents venus de 17 pays.
  - Parallèlement, nous avons construit, sélectionné et testé un ensemble de descripteurs caractérisant une recommandation et établi les listes de codes associées aux trois principaux descripteurs : Type de l'émetteur, Domaine de la recommandation (liste fondée sur les 7 indicateurs des plans d'action adoptés sous la présidence danoise) et Type de destinataire (septembre07-janvier08).
  - Nous avons codé, selon ces principes, les 1360 recommandations extraites constituant la *Méta base*, puis nous avons développé et testé l'application informatique correspondante, le *Méta\_soft* (janvier-mars08).
  - Nous avons traduit (Fr/En) les textes des recommandations pour élargir leur public potentiel (janvier-avril08).
  - Nous avons analysé quantitativement la *Méta Base* pour en montrer la structure et les grandes tendances. Nous l'avons utilisée sur deux exemples illustratifs d'enjeux actuels : les auteurs de violences et l'aide à la détermination des « Working Programmes » Daphné (avril08).
  - Plutôt que de livrer nos seules interprétations, nous avons mis à disposition d'un public averti ou sensibilisé l'ensemble de ces informations centré sur l'essentiel (les textes des recommandations) et organisé de façon à être consultable selon les préoccupations thématiques des utilisateurs via le *Méta\_soft*. Nous avons fourni deux exemples concrets d'utilisation de cette base : analyse des recommandations concernant « les auteurs de violence » et comment utiliser la *Méta base* pour aider à la construction des « Working Programmes » Daphné (avril-mai08).
  - Nous avons émis nos propres recommandations et conclusions de projet (mai08).
  - Enfin, nous avons rédigé et mis au point les différents « produits du projet » (mai-juin08) pour leur diffusion (juin-juillet08).
- **Des réunions internes de projet régulières**, environ toutes les 5 semaines, permettaient de suivre l'avancement des travaux et de redéfinir évolutivement les missions de chacun. Un compte rendu de chaque réunion était écrit et envoyé à tous les membres de l'équipe y compris à notre partenaire danois. Des documents intermédiaires de réflexion étaient rédigés à chaque étape du projet. Tous ces documents de travail sont archivés et disponibles. Ils ont alimenté notre rapport scientifique final.
- **Une réunion générale de projet** s'est tenue à Paris les 26 et 27 octobre 2007 avec tous les membres de l'équipe. De plus, notre partenaire danois du NIPH a été associé de façon étroite au déroulement des travaux par l'envoi systématique des comptes rendus de nos réunions internes et les contacts téléphoniques et électroniques.
- Cette démarche nous a permis **d'avoir des débats riches entre les acteurs du projet** sur : la typologie des recommandations, la place des manuels et des brochures comme sources de recommandations,



l'articulation des recommandations avec les plans nationaux de lutte contre les VC, la nécessité d'une traduction du texte des recommandations (En/Fr), les fonctionnalités du logiciel *Méta\_soft*, les exemples d'utilisation de la *Méta base* et bien entendu les recommandations de notre propre projet.

- Nous remercions particulièrement notre partenaire danois pour ses apports conceptuels, notamment concernant l'utilisation des indicateurs élaborés sous Présidence danoise et adoptés par le Conseil des 2 et 3 décembre 2002, pour structurer notre liste des domaines des recommandations.

- Nous fournissons à la page suivante le schéma du « chaînage des travaux du projet » tel que nous l'avons suivi.

### 2.3. La sélection des projets

- Pour sélectionner des projets concernant exclusivement ou principalement les violences conjugales, on a d'abord constaté que cette catégorie en tant que telle n'existe pas dans le Toolkit. Elle peut être construite en combinant les divers indicateurs définis dans les formulaires de projet, et qui sont choisis par les porteurs de projet eux-mêmes en fonction de leurs propres conceptions de leur action.

- L'indicateur du bénéficiaire final « femmes » signalant les projets « contre les violences faites aux femmes », n'est pas suffisant pour identifier les projets concernant spécifiquement la question des « violences conjugales ». En effet, l'expression « les violences faites aux femmes » se réfère également au trafic de personnes, la prostitution, les viols et les violences sexuelles hors relation de couple, les crimes d'honneur perpétrés par des membres de la famille autre que le mari, le harcèlement sexuel au travail, les violences en contexte de guerre, etc.

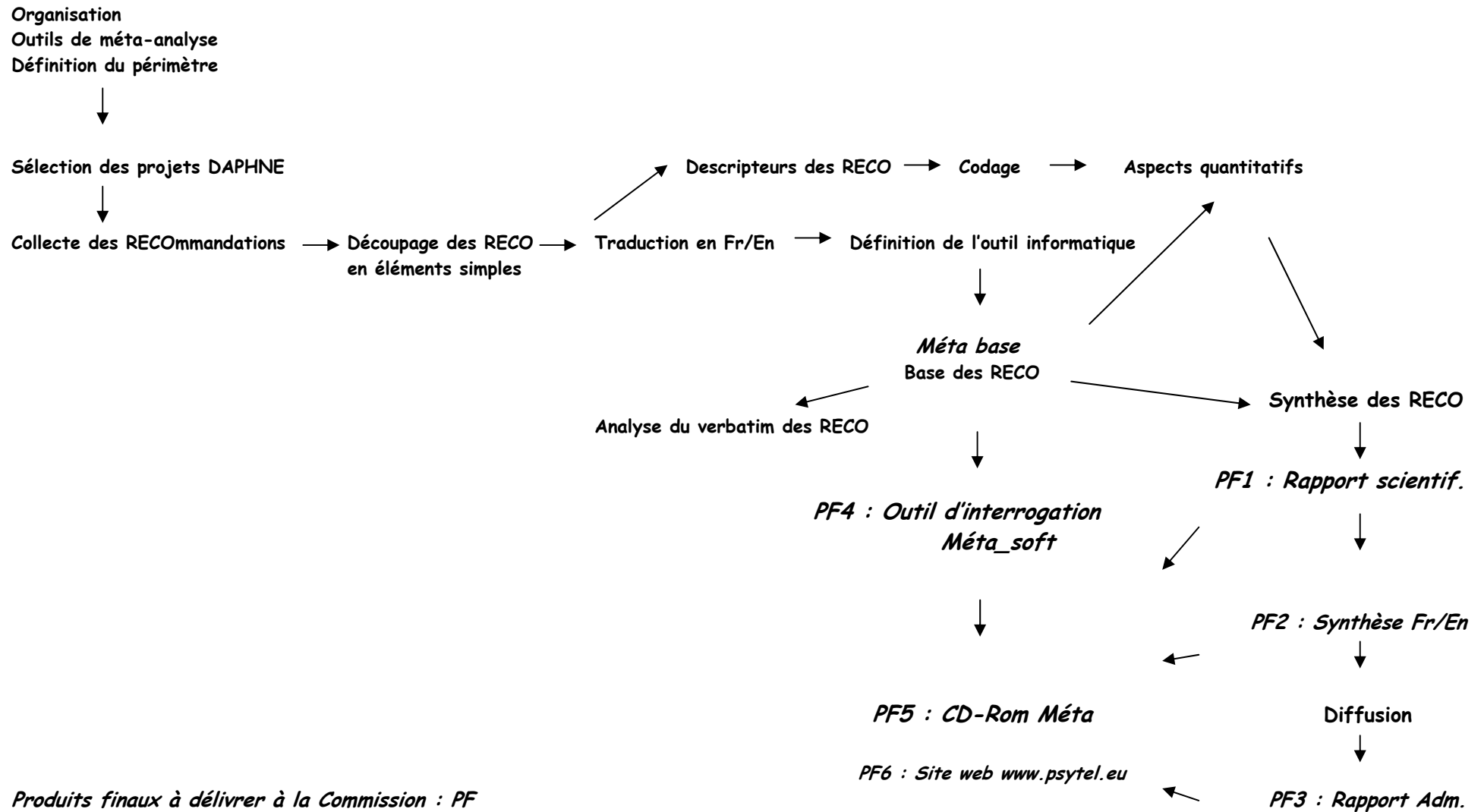
- Par ailleurs, la définition des « violences conjugales » dans le sens de violence à l'intérieur du couple quel qu'il soit, actuel ou passé, peut varier selon les pays et la langue utilisée. Il est plus usuel de parler de violences domestiques ou intrafamiliales dans certaines langues et contextes, ce qui introduit une certaine confusion avec les violences qui touchent les enfants ou les adolescents et à l'intérieur de la fratrie.

- Nous avons suivi une démarche relativement complexe d'ajustement des projets sélectionnés à l'avancement de nos travaux. Nous la détaillons dans le rapport scientifique (en 2.3).

→ En conclusion, concernant la sélection des projets, l'identification des projets par la méthode des mots-clés cochés par les auteurs dans le formulaire du projet et repris par le Toolkit s'est révélée méthodologiquement assez réductrice pour sélectionner des projets concernant principalement ou exclusivement les violences conjugales. Suite aux différentes interrogations sur la liste, il s'est avéré nécessaire de faire appel à une sélection sur d'autres critères complémentaires :

- en fonction des titres des projets ;
- du site des « projets remarquables » de la Commission ;
- de l'expérience des experts ;
- de l'examen des contenus des rapports finaux et des documents annexes.

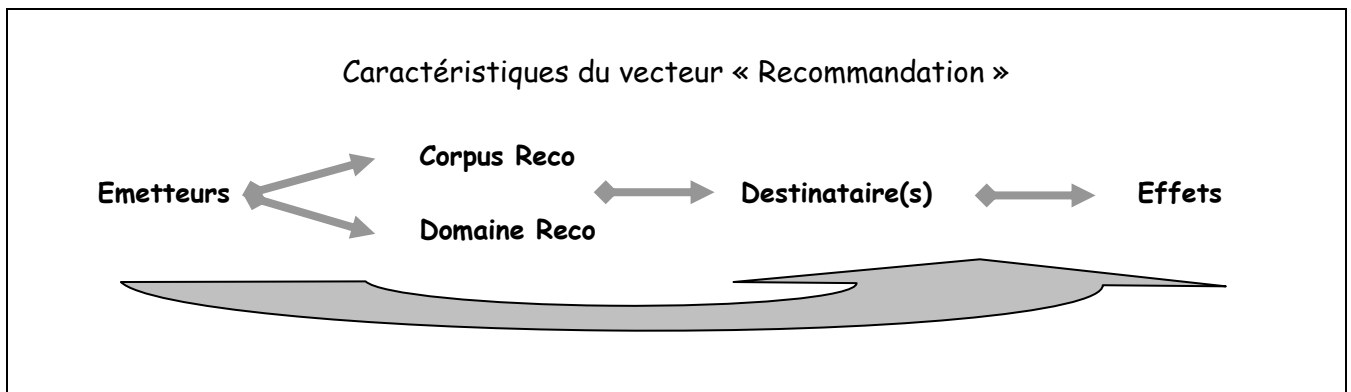
## Chaînage des travaux dans le projet « Méta-analyse »



## 2.4. Qu'est-ce qu'une recommandation ?

### Approche théorique :

- Pour nous, **une recommandation est un vecteur d'idée** ayant une origine (l'émetteur de la recommandation), une dimension (le corpus de la recommandation et son domaine) et un point d'arrivée (le ou les destinataires de la recommandation). Nous proposons donc dans notre projet de construire « l'espace » des recommandations des projets Daphné concernant les VC en organisant cet espace en base de données qui serait la trace vivante de ces savoirs accumulés. Chaque recommandation est un « morceau d'avenir » à articuler avec d'autres.



### Approche pratique :

- En pratique et après examen des recommandations de quelques projets, il est apparu que l'espace des recommandations est un espace hétérogène. Bien qu'il y ait un formatage proposé pour la rédaction des rapports administratifs des projets, il y a une grande diversité :

- d'acteurs (porteurs et partenaires)
- de pays
- d'objectifs
- de définition du périmètre des violences et des bénéficiaires
- d'analyse théorique
- d'expérience dans la thématique
- d'actions
- d'envergure

- Il n'a pas toujours été facile ainsi de délimiter strictement leur champ, des recommandations surgissant parfois avec plus de force que prévu dans certains projets, ou suscitant de nouvelles réflexions d'un projet à l'autre.

- Des différences apparaissent également entre l'objet initial du projet et ses résultats effectifs, ou l'objet du projet et les destinataires des recommandations émises. Par exemple, des projets techniques ont émis des recommandations éthiques. Des projets locaux ont proposé des recommandations plus générales. Des policiers se sont intéressés au travail social, des médecins aux dimensions juridiques, etc.

- Tout au long des projets Daphné menés depuis 1997, au départ avec un enthousiasme exploratoire manifeste, se sont forgées des rencontres, des expériences, des outils, des protocoles, des accords, des sensibilités nouvelles. Les projets témoignent donc de ce fourmillement d'activités, de cette effervescence permanente. Peu d'entre eux se considèrent en échec. Même si certaines activités ont été supprimées en cours de route, souvent par excès d'ambition ou manque de temps et de moyens,

l'existence même de ces initiatives est saluée comme une avancée. Les répétitions qui peuvent apparaître à la Commission ne sont pas critiquées par les acteurs eux-mêmes qui mettent en mouvement des institutions, des associations, des personnes concrètes dans des contextes très divers.

- Toucher un nouveau public, un nouvel acteur, convaincre une institution, produire un manuel ou un chiffre, un diagnostic, mettre en relation ceux qui ne se parlaient pas, connaître ce qui se fait dans un autre pays, même partiellement est considéré comme profitable et engrangé comme un « + »

- Ce sont les projets de réseaux européens constitués, les projets de chercheurs et les projets d'institutions de recherche-action, qui ont formulé le plus de recommandations identifiées à destination des pouvoirs publics. Mais la créativité et la multiplicité des acteurs faisant œuvre pionnière ou de défrichage dans leur contexte, nous ont amenés à élargir ce que nous entendions initialement par « une recommandation ».

- Les « leçons de l'expérience » d'un projet ne portent pas toujours le titre de recommandations, pourtant certaines d'entre elles sont des recommandations fondamentales. C'est parfois une question de nuance dans la rédaction. Il y a des projets de qualité qui ne prétendent pas avoir réalisé des actions transférables. Mais, leurs observations peuvent être extrêmement pertinentes et il pourrait être dommage de les écarter à cause de la forme de leur rédaction un peu plus centrée sur l'action elle-même et ne portant le titre officiel de « recommandation du projet ».

- **La rédaction originale de la recommandation a été respectée le plus possible**, des changements minimes pouvant intervenir pour réduire un paragraphe ou permettre un enchaînement d'idées après des coupes de textes n'apportant rien au propos central.

- Ainsi, malgré un travail rigoureux destiné à homogénéiser les recommandations, il n'a pas toujours été possible de les formater complètement et une certaine diversité subsiste dans leur présentation et leur formulation. Elles témoignent assez bien de l'hétérogénéité et de la richesse de l'univers Daphné.

- Cet univers complexe a cependant été organisé, balisé, quadrillé de voies d'accès, d'éléments de signalisation comme les descripteurs des recommandations, qui rendent plus accessible et ordonnée l'information très riche présente dans le Toolkit et dans tous les sites web qui y sont mentionnés ou associés.

- Au total 1360 recommandations ont été extraites pour constituer notre *Méta base*.

## 2.5. Les descripteurs, la codification et l'interprétation

- Chacune des recommandations est identifiée par un identifiant unique : l'année - le numéro de projet - le numéro de la recommandation. Un autre descripteur d'identification est fourni : le nom du projet d'où est extraite la recommandation. Ensuite, des descripteurs plus spécifiques permettent de répondre à la question centrale : « *Qui parle de quoi et à qui ?* »

→ **Qui parle** : c'est le descripteur « Type de l'émetteur », en plus du nom du porteur de projet cette variable caractérise le type du coordinateur (ONG, universités, municipalités, etc.) ;

→ **Pour dire quoi** : c'est le descripteur « Domaine de la recommandation ». Une même recommandation peut porter sur plusieurs domaines (au plus 3) ;

→ **A qui** : c'est le descripteur « Type de destinataire » qui caractérise le ou les destinataires identifiés ou potentiels de la recommandation (au plus 3).

En définitive, une recommandation est décrite de la façon suivante dans la *Méta base* :

## La liste des descripteurs d'une recommandation :

Variable (Fr)	Nom du descripteur	Type	Liste des valeurs
	<b>Identifiant de la reco :</b>		
Année	Année du projet	Numérique	De 1997 à 2005
N°Proj	N° de projet	Numérique	N° interne Daphné
N°Reco	N° de la reco dans le projet	Numérique	De 1 à N (max nnn)
Nom du Proj	Nom du projet	Alpha	Texte libre
	<b>Liens de la reco. avec le contexte :</b>		
Lien Toolkit	Lien avec la fiche du Toolkit	Adresse internet	-----
Lien Mat.	Lien avec des éléments « matériels » du projet (manuels, vidéos, etc.)	Alpha	Liste des matériels sélectionnés
	<b>Emetteur :</b>		
EM du porteur	Pays du porteur du projet	Alpha	Les EM de l'EU27
Nom du porteur	Nom de la structure du porteur	Alpha	-----
Type émetteur	Type de l'émetteur (i.e. le porteur)	Code num.	<b>Liste 1 - TypeEmet</b>
	<b>Corpus de la reco. :</b>		
Dom1Reco	Domaine 1 de la recommandation	Code num.	<b>Liste 2 - DomReco</b>
Dom2Reco	Domaine 2 de la recommandation	Code num.	Liste 2 - DomReco
Dom3Reco	Domaine 3 de la recommandation	Code num.	Liste 2 - DomReco
Texte Reco	Le texte de la recommandation (Fr)	Texte libre	Texte libre
Reco text	Le texte de la recommandation (En)	Texte libre	Texte libre
	<b>Destinataire(s) :</b>		
Destinat1	Type 1 du destinataire	Code num.	<b>Liste 3 - TypeDest</b>
Destinat2	Type 2 du destinataire	Code num.	Liste 3 - TypeDest
Destinat3	Type 3 du destinataire	Code num.	Liste 3 - TypeDest

## Les nomenclatures adoptées :

### Nomenclature « Type de l'émetteur » :

- Le but d'une telle nomenclature est de pouvoir sélectionner, par exemple, toutes les recommandations des municipalités, ou de pouvoir comparer sur un thème précis les recommandations des ONG locales et celles des ONG internationales. Cette classification correspond au statut de l'émetteur en même temps qu'à son activité principale. Une ONG nationale peut être aussi une structure de recherche ou avoir des activités de consultant, mais si son activité principale est l'action de terrain, on la codera comme ONG nationale.

#### Liste 1 - TypeEmet : Statut et activité principale

##### 1.0. ONG :

- 1.1 Associations (ONG) de niveau local (ex. : Solidarité femmes, refuges pour femmes battues La Louvière)
- 1.2. Associations (ONG) de niveau national (ex. : NANE, Swedish association of women's shelters)
- 1.3. Associations (ONG) de niveau international (ex. : LEF, Wave)

##### 2.0. Secteur public ou parapublic :

- 2.1. Universités / Structures de formation et lié à la recherche (ex. : School of Education University of Nottingham, CEREPRI, les Traboules)
- 2.2. Autres organismes du secteur public, municipalités (ex. : Centre hospitalier de Bordeaux, Amministrazione provinciale di Brindisi)

##### 3.0. Consultants associatifs ou indépendants (ex. : City and Shelter, Psytel, CESIS)

##### 4.0. Autres structures (ex. : église)

- Ce travail de codification s'est fait sur la base de la consultation des documentations des structures des 66 différents porteurs de projet et, éventuellement, des connaissances des membres de l'équipe.

### Nomenclature « Domaine de la recommandation » :

- Après avoir pris en considération la nomenclature existante dans les projets et utilisée par le Toolkit, il a été considéré plus intéressant de se référer aux 7 grands indicateurs choisis par la Commission européenne sous la présidence danoise pour évaluer les plans d'action et les avancées dans les Etats membres.

- Cette nomenclature a été complétée au fur et à mesure de l'avancée de notre travail de codification, pour tenir compte de la diversité des situations rencontrées. De 7 on passe à 10 catégories de domaines d'intervention :

#### Liste 2 - DomReco :

##### 1.0. Le profil de la victime :

- 1.1. Les statistiques criminelles portant sur les victimes
- 1.2. Les statistiques issues d'enquêtes portant sur les victimes
- 1.3. Les statistiques médicales portant sur les victimes
- 1.4. Les statistiques portant sur les violences en général dont violences conjugales
- 1.5. Les autres types de statistiques
- 1.6. La caractérisation de la victime (lien avec l'agresseur, sexe, âge, situation matrimoniale, profession, etc.)

##### 2.0. Le profil de l'agresseur :

- 2.1. Les statistiques criminelles portant sur les agresseurs
- 2.2. Les statistiques concernant la participation des agresseurs aux programmes de réadaptation
- 2.3. Les enquêtes sur les agresseurs et/ou autres statistiques
- 2.4. La caractérisation de l'agresseur (lien avec la victime, sexe, âge, situation matrimoniale, profession, etc.)

##### 3.0. Les aides aux victimes :

- 3.1. Les centres de soutien et de conseils, les groupes de parole
- 3.2. Les services d'aide d'urgence
- 3.3. Les services téléphoniques
- 3.4. Les centres d'hébergement
- 3.5. Les guides d'aide sur tout support (*code inactivé*)
- 3.6. Les services (spécialisés ou non) de police, les plaintes
- 3.7. Les services ou aides judiciaires, les recours
- 3.8. Les informations disponibles sur Internet et les médias
- 3.9. Les mesures de réinsertion sur le marché du travail, les interventions sur le lieu du travail, l'accès au logement, les aides sociales, la participation à la vie sociale
- 3.10. Les protocoles médicaux spécifiques et outils dans le domaine de la santé, la médecine légale, les supervisions d'équipes sociales
- 3.11. La coordination des différents types de mesures
- 3.12. Les services spécifiques pour les groupes vulnérables (ex. : migrantes, handicapées, etc.)
- 3.13. Les autres types d'aides aux victimes (population rurale, aide thérapeutique, psychothérapie, évaluation du risque, dépistage, self défense, la sécurité, le rôle de l'entourage, les conditions de travail des équipes professionnelles)
- 3.14. La prise en compte des enfants, la création de lieux neutres pour les visites

##### 4.0. Les mesures concernant les agresseurs y compris judiciaires :

- 4.1. Les centres de traitement pour les agresseurs y compris psychologiques et psychiatriques
- 4.2. Les centres pour les agresseurs en crise, service téléphonique
- 4.3. Les autres types de mesures (ex. : programme de réadaptation durant l'emprisonnement)

##### 5.0. La formation et l'éducation :

- 5.1. Les formations concernant les travailleurs sociaux, formation de formateurs, de psycho.

- 5.2. Les formations concernant les personnels de police et de justice
- 5.3. Les autres formations (ex. : étudiants en médecine, médecins, etc.), envers les politiques, le travail en prison, auprès des syndicats, des interprètes
- 5.4. Les mesures éducatives (depuis l'école primaire) et de changement des mentalités, l'amélioration de l'estime de soi, la formation sur le genre
- 5.5. Les manuels, guides, brochures ou outils pédagogiques, séminaires, répertoires, chartes
- 6.0. Les mesures de politiques publiques pour éliminer les violences conjugales :
  - 6.1. Les mesures législatives, directives judiciaires, les obligations des Etats, les accréditations légales,
  - 6.2. Les enquêtes et la recherche, les indicateurs de suivi, les expertises
  - 6.3. Les plans d'action nationaux et régionaux
  - 6.4. Les campagnes d'information et de sensibilisation, le plaidoyer, le travail artistique, les conférences, la diffusion, la mise en réseau
  - 6.5. (code inactivé)
  - 6.6. Les budgets et les moyens matériels
  - 6.7. Plans égalité F/H, mesures sociales, structures spécialisées, les déclarations politiques
  - 6.8. Observatoires publics/ONG, les centres de ressources et d'information
- 7.0. L'évaluation :
  - 7.1. Les progrès réalisés (dans tous les domaines : statistiques, législatif, etc.)
  - 7.2. Les leçons apprises
  - 7.3. Les bonnes pratiques, les standards, les missions
- 8.0. Les institutions internationales :
  - 8.1. Le Programme Daphné
  - 8.2. La Commission européenne (hors Daphné)
  - 8.3. Les autres institutions internationales (Conseil de l'Europe, OMS, ONU, etc.)
- 9.0. La méthodologie :
  - 9.1. Les actions de partenariat (ex. : associations-pouvoirs publics, santé-justice-police-social) la participation des femmes et des intéressés comme acteurs, les échanges internationaux
  - 9.2. La méthodologie de conduite d'un projet Daphné y compris problèmes de traduction
  - 9.3. La méthodologie de conduite d'actions (y compris la « philosophie » de l'action, analyse de genre, cycle des violences, masculinités, ou le fait de rendre des comptes *accountability*)
- 10.0. Les autres domaines :
  - 10.1. Les autres domaines (ex. : la préparation au mariage !)

## Nomenclature « Type du destinataire » :

### Liste 3 - TypeDest :

- 1.0. Les personnes :
  - 1.1. Les victimes
  - 1.2. Le grand public, les hommes en général, des publics particuliers, l'entourage, les jeunes et les enfants
  - 1.3. Les auteurs de violence
- 2.0. Les acteurs de terrain et les acteurs locaux :
  - 2.1. ONG locale - Centre d'accueil et d'hébergement, groupes féminins de base, programmes pour auteurs de violence
  - 2.2. Travailleurs sociaux et les bailleurs
  - 2.3. Acteurs de santé et psychothérapeutes
  - 2.4. Services de Justice
  - 2.5. Service de Police
  - 2.6. Municipalités / Départements, les élus et fonctionnaires
  - 2.7. Centres éducatifs, écoles, universités
  - 2.8. Acteurs liés aux lieux de travail : entreprises, syndicats, délégués du personnel
- 3.0. Les institutions nationales :
  - 3.1. ONG nationales, mouvements et collectifs de femmes, réseaux professionnels
  - 3.2. Ministères et gouvernements
  - 3.3. Eglise et toutes communautés religieuses

### 3.4. Sponsors

### 3.5. Les médias, les webmasters, milieux artistiques

## 4.0. Les institutions internationales :

### 4.1. Les réseaux européens d'acteurs et/ou partenariats internationaux

### 4.2. La commission européenne (Daphné et autres programmes)

- La codification s'est faite en attribuant le plus souvent deux ou trois domaines et destinataires à chaque recommandation. Il n'a pas été établi de hiérarchie entre les codes attribués ou d'ordre préférentiel. Quand le nombre de sous-domaines concernés ou de destinataires dépassait trois ou que le codage concernait globalement une catégorie de niveau logique 1, on a utilisé le niveau x.0. de la catégorie concernée, par exemple 2.0. pour plus de trois destinataires de terrain ou 3.0. pour les acteurs de rang national en général.

- La codification s'est avérée souple et relativement subjective : chaque recommandation touchant le plus souvent à de nombreux domaines simultanément, le code attribué représente surtout une entrée possible, un guide facilitant la consultation et le repérage sur un thème donné.

- Dans le domaine des associations de terrain qui reçoivent les femmes, les recommandations concernant l'aide et le conseil, le soutien, d'aide téléphonique, d'hébergement ou d'urgence sont souvent simultanées dans la même structure, il n'est donc pas simple de choisir le code le plus approprié.

- Le code 7.3. concernant « les bonnes pratiques » et le code 9.3. concernant les méthodologies de conduite d'action, les principes philosophiques qui les guident, peuvent être équivalents dans certains cas. Le code 3.11. qui se réfère à la coordination des mesures et le code 9.1. qui se réfère à la coordination des partenaires, peuvent également se recouper.

→ *Cette codification a plutôt pour but de proposer des pistes de consultation de la base et de mesurer les orientations générales des recommandations proposées par les projets, que de constituer une classification rigide et indiscutable. L'interrogation « libre » du texte même de la recommandation (par sélection sur une chaîne de caractères) permet par ailleurs de couvrir tous les types d'interrogation possibles.*

- C'est à partir de ces descripteurs et de ces nomenclatures que nous avons entrepris la construction de notre *Méta base* et de l'application informatique correspondante : le *Méta\_soft*.

## La traduction :

- Le caractère bilingue de la base est en lui-même un élément important de sa diffusion, car encore peu d'acteurs notamment de terrain, consultent des documents dans une langue de travail qui ne soit pas la sienne. En particulier en France, la connaissance des produits élaborés dans d'autres langues est encore trop limitée. Rendre accessibles les principales recommandations de politique publique ou d'action est un facteur important de diffusion des projets Daphné et de leur appropriation par d'autres acteurs que les porteurs les plus expérimentés.

- Un effort particulier a été fait pour créer un lexique commun et comparer l'usage des termes dans trois langues, le français, l'anglais et l'espagnol. Pour ce faire, un lexique compilé par un autre projet a été adopté, remanié et complété au cours du travail de traduction. Certains mots ont pu faire l'objet de débats plus spécifiques, notamment le terme de « survivors » qui, en anglais, désigne les femmes victimes de violences, en insistant sur le fait qu'elles survivent à la violence, qu'elles ne se laissent pas forcément faire de façon passive, qu'elles sont des sujets actifs. Mais il n'est pas d'usage d'employer ce terme en français, terme qui évoque au contraire un contexte de grande catastrophe, de torture ou de guerre qui accentue la sensation de misère et de drame vécu.



- Nous avons systématiquement utilisé cette liste d'équivalence de termes dans les 3 langues. Cette table est inspirée du projet 2004-2075 de l'Instituto Vasco de criminologia (Basque Institute of criminology). Elle a été corrigée et complétée par nos soins (voir dans le rapport scientifique final).

#### **L'interprétation :**

- Il est toujours possible de s'en tenir à la seule « lecture brute » d'une recommandation. Cependant, nous pensons que la lecture d'une recommandation isolée n'est pas suffisante pour l'interpréter complètement. Elle ne prend son sens complet qu'avec la lecture des autres recommandations d'un même projet et/ou des recommandations sur le même thème. Nous voudrions souligner que l'ensemble des recommandations forme un univers relativement éclaté et hétérogène (dans le temps, l'espace, les domaines, la portée de la recommandation, etc.). C'est plus un univers « en ébullition » qu'un bel alignement linéaire. Il faut donc rechercher les zones de densité, les lignes de force de cet univers pour en extraire des pensées « inspirantes ».

- Notre but n'a pas été d'être absolument exhaustif (avoir toutes les recommandations, même les plus cachées, de tous les projets), mais qu'aucune recommandation importante, explicitement présentée comme telle, ne nous échappe. De ce fait, les recommandations « en creux » ont été écartées de la base, car trop sujettes à interprétation et constituant un univers aux limites trop floues.

- Notre but n'a pas été non plus de juger ces recommandations, pour décider si elles sont bonnes ou mauvaises. Il était de les rassembler, de voir comment « elles fonctionnent » une fois mises ensemble : synergie ou contradictions possibles, convergences ou divergences, évolution ou stabilité, répétition ou singularité.

- Nous fournissons l'outil permettant de concrétiser cette intention avec notre *Méta base* de 1360 recommandations et son application informatique de consultation : le *Méta\_soft*.

## **3. Résultats et impacts du projet**

### **3.1. L'outil informatique développé : le logiciel *Méta\_soft***

#### **Buts du logiciel *Méta\_soft* :**

- Rassembler toutes les recommandations de 99 projets Daphné portant sur les violences conjugales (de 1997 à une partie des projets 2005) et les rendre consultables par un logiciel simple.

- **Permettre de sélectionner, consulter, éditer et exporter les recommandations** qui semblent intéressantes à l'utilisateur qui désire savoir ce qui a été proposé par 66 coordinateurs de projet basés dans 19 Etats membres et leurs 388 autres partenaires européens sur ces questions, classées principalement par thèmes selon les 7 grands indicateurs (élargis à 10) proposés par la Présidence danoise en 2002 et approuvés par le Conseil, mais également en fonction du type de porteur, des pays concernés et des destinataires de ces recommandations.


#### **Outil informatique utilisé :**

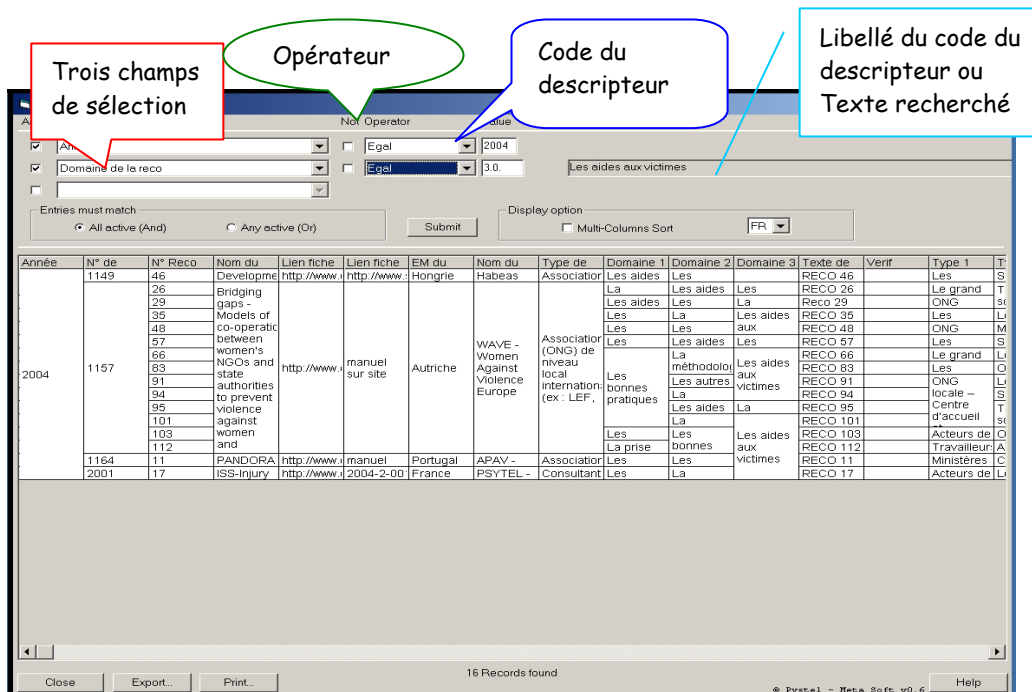
- Psytel a développé en *Visual Basic* un outil de consultation des recommandations, fonctionnant sur tous les micro-ordinateurs sous *Microsoft Windows* © 98 et > (versions supérieures) : le logiciel *Méta\_soft*. *Visual Basic* est un outil développé par *Microsoft* pour développer facilement des applications fonctionnant sous son système d'exploitation.

- Cet outil permet également de consulter grâce à un lien (ou l'adresse) les rapports et sites des projets eux-mêmes, réunis dans le Toolkit Daphné.
- Nous fournissons avec le logiciel un court manuel d'utilisation (En/Fr) pour faciliter sa prise en main assez intuitive.

### La sélection des recommandations :

Dans l'écran principal de l'application, l'utilisateur dispose de 3 champs de sélection. Dans chaque champ de sélection :

1. Cocher d'abord la case à gauche (Active),
2. Choisir un descripteur en déroulant la liste de l'ensemble des descripteurs (Field).
3. Choisir « Texte de la reco » si vous voulez faire une recherche de recommandations contenant un mot précis (une chaîne de caractère).
4. Choisir un opérateur (en anglais *Operator*)
5. Choisir une valeur (*Value*) quand c'est pertinent. Les listes « Etat membre du porteur », « Type de l'émetteur », « Domaine de la reco », « Type du destinataire » sont accessibles en cliquant dans la zone *Value* puis sur  qui apparaît à droite. Pour les années sélectionnées, vous devez remplir la valeur directement (ex. : 2004).
6. Pour sélectionner les deux critères, on clique sur « *All active (AND)* », ce qui va lier ces deux conditions par un ET logique.
7. Cliquer enfin sur le bouton **Submit** pour soumettre la requête et faire afficher la liste de toutes les recommandations répondant aux critères sélectionnés. Dans notre exemple, 2 critères : année = 2004 ET domaine de la recommandation = 3.0 (aides aux victimes) : soit 16 recommandations sélectionnées (le nombre est affiché en bas de l'écran).
8. Le texte des recommandations peut se lire en passant le curseur sur la case qui affiche leur numéro, dans la colonne « Texte de la reco ».



The screenshot shows the application's search interface. At the top, there are three main selection fields: 'Année' (Year), 'Domaine de la reco' (Recommendation domain), and 'Texte de la reco' (Recommendation text). Each field has a dropdown menu and a search button. Below these fields, there are options for 'Entries must match' (All active (And) or Any active (Or)) and 'Display option' (Multi-Columns Sort). A 'Submit' button is also present. The main area is a table displaying search results. The table has columns for 'Année', 'N° de', 'N° Reco', 'Nom du', 'Lien fiche', 'Lien fiche', 'EM du', 'Nom du', 'Type de', 'Domaine 1', 'Domaine 2', 'Domaine 3', 'Texte de', 'Verif', 'Type 1', and 'T'. The search results are filtered for the year 2004 and domain 3.0. The status bar at the bottom indicates '16 Records found'.

### L'adaptabilité du logiciel *Méta\_soft* :

- En fait, le logiciel *Méta\_soft* peut prendre en compte de façon dynamique les évolutions possibles des descripteurs des recommandations : on peut donc introduire, par exemple, de nouveaux Etats membres,

de nouvelles modalités dans les listes des variables fermées (Type de l'émetteur, Domaine de la recommandation, Type du destinataire). Nous consulter, même après la fin du projet.

- On l'a vu, des recommandations peuvent être rajoutées ou supprimées ou modifiées ultérieurement par l'utilisateur, si elles le sont en respectant la nomenclature utilisée. Une recommandation est une ligne du fichier Excel (Meta\_table.xls).

- Il est aussi possible aux porteurs de projet de nous contacter pour des propositions de modification ou pour compléter les recommandations issues de leurs propres projets dans la version de référence de *Méta\_soft*, sachant que le fait d'isoler chaque recommandation comme l'avons fait peut être « réducteur et décontextualisant » ou même comporter une part d'interprétation. Nous avons fait le choix de ne pas demander explicitement une validation avant publication aux porteurs de projet, essentiellement pour des raisons de délai. Le fait de respecter le plus possible les textes initiaux des recommandations, de toujours citer la source de la recommandation avec un retour possible aux fiches projet du Toolkit déjà publiées constituent des garanties fortes.

→ Rappelons enfin que la documentation du logiciel (En/Fr) et le rapport scientifique final du projet et les synthèses (En/Fr) sont accessibles à partir du deuxième écran de présentation (en format PDF - Portable Document Format - lisible avec Adobe Acrobat Reader). Tous les autres documents du projet sont consultables sur notre site : [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)

### 3.2. Quelques constats statistiques sur les projets sélectionnés

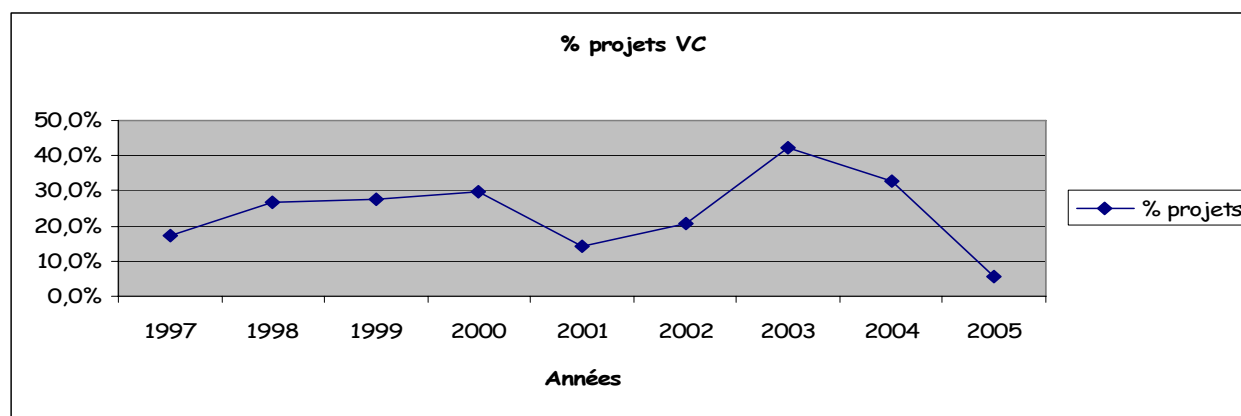
- La liste finale des projets sélectionnés pour la construction de notre *Méta base* comporte en définitive 99 projets. Nous analysons rapidement la répartition par années, par pays et porteurs de projet :

Année de financement	Nombre de projets Daphné sélectionnés
1997	8
1998	13
1999	15
2000	14
2001	5
2002	8
2003	14
2004	19
2005	3
<b>Total</b>	<b>99</b>

- On constate 4 années « creuses » : 1997, année de lancement, 2001-2002 années de transition dans les appels à projets, 2005 en raison du manque d'information disponible (alors que 12 projets étaient présélectionnés). Pour les 5 autres années « pleines », le nombre annuel moyen de projets sélectionnés est de 15.

- On remarquera dans le graphique fourni ci-dessous que les projets concernant les violences conjugales représentent en moyenne 23 % des projets financés. Peu de projets ont pu être pris en compte en 2005, si les 12 avaient pu l'être, on serait restés de toute façon autour de 25 %, ce qui peut être relativement faible si l'on considère que la principale violence contre les femmes est celle qui a lieu dans l'espace privé, bien que les représentations communes concernent essentiellement sur les violences sexuelles dans l'espace public.

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Sélectionnés	8	13	15	14	5	8	14	19	3	99
Nb Total	46	49	54	47	35	39	33	58	54	415
	17,4%	26,5%	27,8%	29,8%	14,3%	20,5%	42,4%	32,8%	5,6%	23,9%



- En fonction des porteurs de projet, on peut réaliser deux types de classements des Etats membres : on remarquera que le classement n'est pas le même si on prend en compte d'abord le nombre de projets coordonnés par les mêmes porteurs ou le nombre total de coordinateurs qui ont été financés pour des projets (voir page suivante).

- En fonction du nombre de projets par porteur, indicateur de la continuité des projets et de la capacité de capitalisation sur le moyen ou long terme, deux Etats membres se détachent : ce sont ceux qui abritent le siège des deux grands réseaux européens actifs sur le sujet des violences conjugales. La Belgique, siège du *Lobby Européen des Femmes* et l'Autriche, siège de *Wave*. Viennent ensuite le Portugal et l'Allemagne (où se trouvent les sièges de *l'APAV* et de *CESIS* d'une part, et du *Therapeutische Frauenberatung* et du *BIVS*), puis la France et l'Italie, avec respectivement *Psytel* et *l'Institut de l'Humanitaire* pour le premier, et le *Onde* et *Associazione Differenza Donna* d'autre part.

- En fonction du nombre total de porteurs par Etat membre, indicateur de mobilisation plus « horizontale » le classement est assez différent. La Grande-Bretagne se détache nettement avec 11 porteurs, suivi de groupes de pays relativement homogènes qui se distribuent curieusement par zones géographiques de la façon suivante :

- L'Allemagne, l'Espagne, la France : 6 à 8 porteurs
- La Belgique, la Suède : 5 porteurs
- Le Portugal, l'Italie, la Grèce : 4 porteurs
- L'Autriche, la Hongrie, la Finlande, les Pays-Bas : 2 porteurs
- La Pologne, le Luxembourg, la République tchèque, la Norvège : 1 porteur

- Ces distributions reflètent les relations des acteurs avec la Commission européenne, en fonction de leur plus ou moins grande expérience et familiarité avec les lignes de financement qui sont destinées à faire avancer la problématique des violences conjugales. Elles reflètent aussi la motivation et la volonté des porteurs de projet à capitaliser leur expérience, suivre les recommandations de la Commission pour approfondir les problématiques et diffuser les bonnes pratiques.

- Ces deux dynamiques sont certainement complémentaires. L'une plus verticale, cherchant la consolidation en profondeur, l'autre plus horizontale, tendant à la diffusion et l'élargissement du nombre

d'acteurs engagés. Elles pourront peut-être se croiser davantage à l'avenir, comme le montre l'exemple des porteurs situés dans des pays relativement bien placés dans les deux types de classements.

	Nombre de projets	Nombre de porteurs	Nombre de porteurs de projet											
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Grande-Bretagne	12	11	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Allemagne	14	8	4	3	2	1	1	1	1	1				
Espagne	7	7	1	1	1	1	1	1	1					
France	10	6	3	3	1	1	1	1						
Belgique	11	5	5	3	1	1	1							
Suède	5	5	1	1	1	1	1							
Portugal	9	4	4	3	1	1								
Italie	8	4	3	3	1	1								
Grèce	6	4	2	2	1	1								
Autriche	6	2	5	1										
Hongrie	3	2	2	1										
Finlande	2	2	1	1										
Pays-Bas	2	2	1	1										
Pologne	1	1	1											
Lituanie	1	1	1											
Rep tchèque	1	1	1											
Norvège	1	1	1											
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>	<b>66</b>												

### 3.3. Quelques éléments statistiques sur la *Méta base*

A partir des 1360 recommandations de la *Méta base*, nous avons effectué des tris croisés permettant d'avoir une approche quantitative du corpus des recommandations :

**Le tri croisé Années X Pays :**

- Le premier tri croisé concerne les variables : Année du projet X Pays du porteur (EM : Etat membre). Voici le tableau brut et, en marge, les % ligne et colonne :

EM du porteur	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total	% Col.
AT	34	16	5	41			12	204		312	22,9%
BE	32	26	121		2	7	16	5		209	15,4%
CZ								6		6	0,4%
DE		20	4	9	7	39	36	21		136	10,0%
DK				8						8	0,6%
ES	1		3						7	11	0,8%
FI	17							18		35	2,6%
FR			9	13	18	4	42	33		119	8,8%
GR	12	5	1				7	11		36	2,6%
HU								79		79	5,8%
IT		39			4		10	3		56	4,1%
LT								3		3	0,2%
NL				22				2		24	1,8%
NO						13				13	1,0%
PL									8	8	0,6%
PT		5	37		5	28	13	43		131	9,6%
SE	6	4		5			17		6	38	2,8%
SP				27			3	10		40	2,9%
UK	8	31	9	32			7	9		96	7,1%
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>146</b>	<b>189</b>	<b>157</b>	<b>36</b>	<b>91</b>	<b>163</b>	<b>447</b>	<b>21</b>	<b>1360</b>	<b>100,0%</b>
<b>% ligne</b>	<b>8,1%</b>	<b>10,7%</b>	<b>13,9%</b>	<b>11,5%</b>	<b>2,6%</b>	<b>6,7%</b>	<b>12,0%</b>	<b>32,9%</b>	<b>1,5%</b>	<b>100,0%</b>	

- En moyenne, nous avons près de 14 recommandations par projet (1360 recommandations pour 99 projets), avec une grande variabilité de leur nombre par projet (de 2 à 207 !). On déduit du tableau précédent qu'un tiers des recommandations sélectionnées appartiennent à des projets de l'année 2004, qui est de loin l'année la plus « productive ». On laisse de côté 2005, car c'est une année incomplète pour nous, pour observer un « creux » dans les années 2001 et 2002 sur la problématique des violences conjugales.

- En répartition par EM porteur, trois EM dominant le champ par le nombre de leurs recommandations : AT (22,9 %), BE (15,4 %) et DE (10,0 %) qui représentent près de la moitié (48,3 %) des recommandations. Pour les deux premiers, cela est dû en grande partie à la présence des deux grandes structures : WAVE (AT) et LEF (BE).

- Les 10 plus importants porteurs de projet en termes de nombre de recommandations sont :

Nom du porteur de projet	Nb recommandations
WAVE - Women Against Violence Europe	305
EWL-LEF - European Women's Lobby	130
APAV - Associação Portuguesa de Apoio à Vítima	98
Habeas Corpus Munkacsoport	68
PSYTEL - Ingénierie de l'information	61
BIVS - EMZ - Berlin Institute for Comparative Social Research	54
Therapeutische Frauenberatung e.V. Göttingen	50
Institut de l'Humanitaire	31
Centre Féminin d'Éducation Permanente - Bruxelles	27
SIGI - Servicio Galego de Igualdade	26

## Le tri par domaines :

- Chaque recommandation peut relever d'au plus 3 domaines. Nous avons effectué le comptage de différents domaines. Le nombre total de domaines est bien entendu supérieur au nombre total de recommandations : on relève 3795 domaines pour 1360 recommandations, ce qui veut dire qu'une recommandation relève en moyenne de 2,8 domaines. Nous fournissons les domaines les plus fréquents, selon le niveau logique 1.

Les 5 domaines de recommandation les plus fréquents (par grands indicateurs, niveau 1)	Effectif
3. L'aide aux victimes	1027
9. La méthodologie (y compris la « philosophie » de l'action, l'analyse de genre, les partenariats)	791
6. Les politiques publiques (législation, campagnes, études, plans d'action)	595
7. L'évaluation, les bonnes pratiques	473
5. La formation des acteurs, professionnels et la prévention auprès des jeunes, les changements de mentalités	506

→ On a ainsi les 5 principales clefs de lecture des efforts à fournir, proposés par les acteurs des projets Daphné :

- L'amélioration constante de la qualité des interventions auprès des victimes reste de loin l'axe principal ;
- Mais, la réflexion méthodologique et l'analyse sont aussi présentes, car la façon de mener les projets, de définir le comment et le pourquoi sont au cœur des débats et préoccupations ;
- Le rôle des politiques publiques est reconnu et le renforcement de ce rôle souhaité ;
- Si l'évolution des politiques publiques reste à l'ordre du jour, tout n'est pas demandé aux Etats, bien qu'ils soient l'objet d'attentes significatives en termes de cohérence globale. La formation des acteurs, l'évaluation, les échanges de bonnes pratiques, la prévention auprès des nouvelles générations occupent un espace très significatif.

Les 10 domaines de recommandation les plus fréquents (classification fine, niveau 2)	Effectif
9.3. La méthodologie de conduite d'actions (y compris la « philosophie » de l'action, analyse de genre, masculinités)	457
7.3. Les bonnes pratiques	304
9.1. Les actions de partenariat (ex. : associations-pouvoirs publics, santé-justice)	259
5.5. Les manuels, guides, brochures ou outils pédagogiques	173
3.12. Les services spécifiques pour les groupes vulnérables (ex. : migrantes, handicapées, etc.)	155
5.4. Les mesures éducatives (depuis l'école primaire) et de changement des mentalités, estime de soi	151
3.1. Les centres de soutien et de conseils	137
3.10. Les protocoles médicaux spécifiques et outils dans le domaine de la santé	136
6.4. Les campagnes d'information et de sensibilisation	135
6.1. Les mesures législatives, directives judiciaires, les obligations des Etats	128

- En termes plus précis, les recommandations les plus fréquentes portent sur des questions concernant les approches, les principes et l'analyse en termes de genre. Elles relèvent de la méthodologie de la conduite d'action (ce qui justifiait l'ajout de cette catégorie aux 7 indicateurs du Conseil de l'Europe) et de la promotion des bonnes pratiques. L'amélioration et la coordination des acteurs, au niveau local, sont également une forte exigence. En effet, il semblerait qu'à défaut d'accord sur les approches, les acteurs aient quelquefois du mal à collaborer.

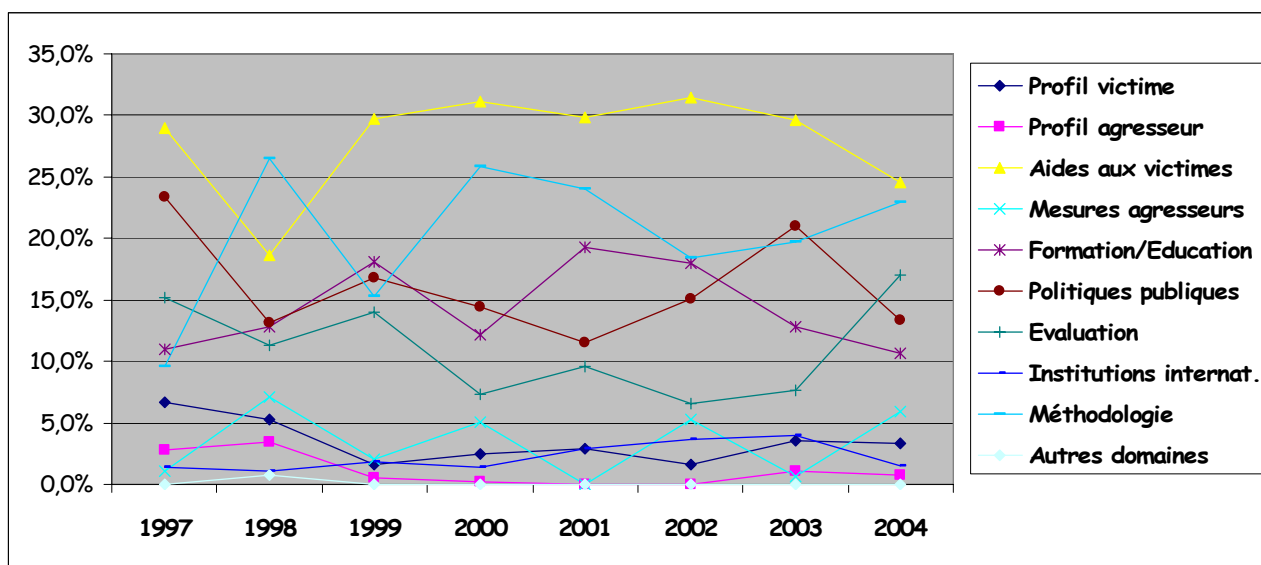
- On perçoit que la manière de mener les projets est au moins aussi importante que le fait d'intervenir.

→ Trois autres préoccupations majeures émergent clairement :

1. définir sa propre approche et s'approprier une analyse des violences en termes de genre,
2. travailler davantage ensemble de façon plus cohérente,
3. évaluer et partager les bonnes pratiques.

L'évolution dans le temps de la répartition des domaines :

- Nous n'avons pas pris en compte l'année 2005 à cause de son faible nombre de recommandations. Puis nous avons calculé, pour une même année, le pourcentage que représentait chaque domaine de recommandations par rapport au total des recommandations pour cette même année.



→ On observe des fluctuations annuelles :

- Les deux domaines les plus fréquents dont relèvent les recommandations sont toujours l'amélioration de l'aide aux victimes (sauf en 1998) et les méthodologies d'intervention (orientation selon la perspective de genre et coordination des acteurs).
- La troisième place est occupée selon les années par : la nécessité de plus fortes politiques publiques (législation, campagnes, études) et les besoins de formation des acteurs.
- En 2004, année la plus productive sur les violences conjugales (19 projets produisant 447 recommandations), les recommandations concernant l'évaluation, les leçons des projets et les bonnes pratiques, en baisse (relativement aux autres domaines) sur plusieurs années, reviennent cependant en troisième position et passent même avant les besoins de politiques publiques.
- Les recommandations concernant les mesures envers les agresseurs restent faibles. Elles évoluent en dent de scie, une année sur deux, de même que les recommandations concernant les statistiques sur le profil des agresseurs qui restent marginales.

**Le comptage des destinataires :**

- Chaque recommandation pouvait concerner au plus 3 destinataires. Nous avons effectué le comptage de différents types de destinataires. Le nombre total de destinataires est bien entendu supérieur au nombre total de recommandations : on relève 3558 destinataires pour 1360 recommandations, ce qui veut dire qu'une recommandation concerne en moyenne de 2,6 destinataires.

- Nous fournissons ci-après les 10 types de destinataires (niveau fin) les plus fréquents par ordre décroissant :



Les 10 types de destinataire les plus fréquents (classification fine, niveau 2)	Nb
3.2. Ministères et gouvernements	497
2.0. Les acteurs de terrain et les acteurs locaux	366
2.1. ONG locale - Centre d'accueil et d'hébergement, groupes féminins de base, programmes pour auteurs	349
3.1. ONG nationales, mouvements et collectifs de femmes	338
4.1. Les réseaux européens d'acteurs et/ou partenariats internationaux	280
2.3. Acteurs de Santé	223
2.4. Services de Justice	205
2.5. Service de Police	202
2.2. Travailleurs sociaux	196
4.2. La Commission européenne (Daphné et autres programmes)	172

#### Remarques :

- Les Ministères et les gouvernements sont les destinataires les plus fréquents. Ils sont ainsi interpellés par les projets coordonnés par des ONG nationales et internationales (qui ont fourni le plus grand nombre de recommandations et de manuels) et les consultants indépendants ou associatifs.
- Ensuite viennent les acteurs de terrain en général, et en particulier les intervenants des centres d'accueil et les ONG nationales. Les ONG locales s'adressent principalement à leurs pairs, mais les ONG internationales s'attachent également beaucoup à ce qui se passe sur le terrain dans les interventions concrètes et quotidiennes des acteurs.
- Ce sont les municipalités, des consultants indépendants et des chercheurs qui s'attachent le plus à faire bouger les professionnels et institutions dans le domaine de la santé, ainsi que les ONG internationales et les institutions européennes.
- Cela met bien en évidence différentes tendances : les projets de réseaux qui tentent de faire le lien entre le terrain et les décideurs, les organisations de consultants et de recherche qui ont vocation à émettre des recommandations généralistes à destination des Ministères et des gouvernements, les projets des ONG locales qui émettent des recommandations en direction de leurs pairs.
- Il y a un nombre assez restreint de recommandations en direction de la Commission (y compris le programme Daphné) : 172 (soit 4,8 % des 3558 destinataires). Elles émanent particulièrement d'ONG nationales, de municipalités et de consultants.
- On relève aussi le nombre très faible de recommandations à destination des médias : 25, qui émanent presque exclusivement d'ONG internationales. Il faut sans doute nous interroger sur ce point.

### 3.4. Une première analyse statistique du verbatim des recommandations

#### La méthodologie utilisée :

- Nous avons pris l'ensemble des textes en français des 1360 recommandations disponibles. Le but était prioritairement d'effectuer un comptage des mots utilisés. A partir de ces textes, nous les avons d'abord mis en majuscules pour s'affranchir des problèmes d'accentuation, puis nous avons uniformisé certaines orthographes ou abréviations et nous avons isolé chaque mot. Après ce découpage, nous avons effectué un comptage de tous les mots, puis éliminé les mots « vides » évidents (ex. : « de », « en », « les », etc.). Enfin, nous avons édité un premier dictionnaire alphabétique de ces mots en prenant en compte uniquement les mots de longueur > 2 lettres.
- En examinant ce premier dictionnaire (dico1\_reco), nous avons effectué des regroupements (« violence » et « violences » regroupées en « violence(s) »), puis édité un nouveau dictionnaire (dico2\_reco), après élimination de mots n'apportant *a priori* aucune information utile à l'analyse textuelle qualitative (ex. : « commis », « chose »). Nous avons édité ce nouveau dictionnaire par ordre alphabétique et aussi par ordre de fréquence décroissante. Enfin, nous avons effectué une classification des mots suivant les thèmes qui se dégagent de l'examen de ce dictionnaire. C'est de cette dernière

classification dont nous rendons compte maintenant. Ces dictionnaires sont consultables sur le site Psytel ([www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)).

### **Les premiers résultats :**

#### **L'aspect quantitatif brut :**

- Les 1360 recommandations ont été découpées en 94140 mots de plus de 2 lettres, soit en moyenne près de 70 mots de plus de 2 lettres par recommandation.

#### **Commentaires d'un point de vue quantitatif :**

En examinant la fréquence des mots utilisés, on constatera par exemple que :

- Les recommandations émises mentionnent bien évidemment très majoritairement les femmes (1181), et leur situation de victime (563) et beaucoup moins les hommes (301) ou leur actions et relations avec les premières, en tant qu'agresseurs ou auteurs (421).
- Les mots du domaine de la justice sont fréquemment utilisés (655), beaucoup plus que ceux concernant le domaine Police (177) ou même la Santé (433).
- La dimension européenne et internationale est présente (376), même si les recommandations ne s'adressaient pas majoritairement à la Commission.
- Les questions de diffusion, d'impact ne constituent pas les préoccupations explicites des porteurs de projet, mais la formation et l'information sont très fortement présentes (234 + 233).
- Les recommandations concernant les médias sont très rares (14), comme celles concernant les aspects financiers ou les questions de coût.
- La catégorie « recommandation » ne semble pas identifiée en tant que telles. Ce n'est pas une catégorie usitée, probablement aussi parce que les titres et intertitres n'ont pas été sélectionnés dans le corpus des recommandations.

#### **Commentaires plus subjectifs :**

- La fréquence des mots utilisés nous semble tracer un chemin théorico-pratique qui partirait historiquement de militant(e)s soucieux(ses) de la reconnaissance des VC, pour tendre vers une diversification des regards et des interventions, en même temps que s'opère une professionnalisation, au fur et à mesure des progrès de la prise de conscience de nouveaux secteurs, de l'importance des questions touchant à la valeur ajoutée scientifique des projets et de l'extension de la portée de leurs recommandations.

- Nous interprétons ce chemin comme indiquant qu'il faudrait pour l'avenir garder le meilleur des aspects opérationnels et concrets des projets du programme Daphné (les engagements, la clarification des orientations, la persistance des réseaux mis en place), en insistant, cependant, encore davantage, sur les aspects « professionnalisants » et sur l'incitation à la mise en œuvre de politiques publiques : le recours aux expertises scientifiques en matière d'enquêtes de prévalence, de conséquences sur la santé, de dimension économique, de constructions de réseaux d'experts et de praticiens du lobbying politique, de construction de politiques structurées de diffusion et de relation avec les médias.

- Cela nous semble indiquer :

**→ Un enjeu majeur pour le programme Daphné III : ajouter aux préoccupations conceptuelles et militantes, encore davantage de professionnalisation, qu'il s'agisse de la formation des intervenants, d'impulsion à la recherche, de renforcement des actions vers les médias et d'engagement plus cohérent des décideurs publics.**

### 3.5. Deux exemples d'utilisation de la *Méta base*

→ Nous fournissons dans le rapport scientifique final deux exemples concrets d'utilisation qualitative de la *Méta base* : analyse des recommandations concernant « les auteurs de violence » et comment utiliser la *Méta base* pour aider à la construction des « Working Programmes » Daphné.

**L'analyse qualitative des recommandations issues des projets concernant les « auteurs de violences » :**

→ Notre exercice d'analyse qualitative des recommandations issues de la *Méta base* portant sur les « auteurs de violence » conduit bien entendu à **une analyse subjective de l'ensemble de ces recommandations**. Un autre expert ferait sans doute une analyse de contenu différente. Notre objectif dans ce chapitre est clairement de montrer quel type d'analyse on peut mener à **partir de la *Méta base*** et non de fournir une vérité définitive sur le sujet abordé.

- Notre analyse qualitative portant sur les « auteurs de violence » a consisté à examiner quatre aspects fondamentaux concernant les interventions auprès des auteurs. Nous avons utilisé pour cela les recommandations déjà sélectionnées et aussi leur articulation avec d'autres domaines (9.3 et 3.x) :

1. Une réflexion sur la dénomination « auteurs de violence ».
2. Une réflexion sur les recommandations concernant les types et les principes d'intervention en utilisant aussi des recommandations concernant le domaine 9.3. (la méthodologie de conduite de l'action).
3. Un examen de recommandations concernant le domaine 3. (les mesures d'aides aux victimes).
4. Un examen des destinataires.

**Une aide à la construction des Working Programmes :**

- Nous avons voulu aussi montrer comment l'on pouvait utiliser la *Méta base* pour que les recommandations des projets achevés puissent aider à la construction, par exemple, des Working Programmes portant sur le domaine des violences conjugales dans le cadre du programme Daphné.

- Pour cela, nous avons sélectionné les recommandations à destination de la Commission et du programme Daphné parmi les projets les plus récents (2004).

- Nous sommes bien conscients que la *Méta base* ne sera pas la seule source d'inspiration pour un tel travail, d'autres types d'enjeux, politiques, économiques, d'actualité ou autres contribuent à la définition et à la « priorisation » des objectifs dans un programme comme Daphné. Cependant, nous sommes persuadés que les expériences et les recommandations des projets passés constituent une source intéressante d'informations pour les constructeurs de Working Programmes.

## 4. Diffusion et suivi

### 4.1. Les travaux de diffusion

#### 4.1.1. Les produits du projet :

- Rappelons la liste des produits de notre projet :

- **Produit 1** : Le rapport scientifique final (document électronique + 100 exemplaires papier) ;
- **Produit 2** : Le rapport de synthèse (En/Fr - document électronique + 200 exemplaires papier dans chaque langue) ;
- **Produit 3** : Le rapport administratif contractuel final (document électronique + 20 exemplaires papier) ;
- **Produit 4** : L'application *Méta\_soft* permettant d'interroger la *Méta base* (logiciel fonctionnant sous tous les systèmes d'exploitation Windows 98 et >). Un manuel d'utilisation en français et en anglais l'accompagne ;
- **Produit 5** : Un CD-ROM reprenant l'ensemble des documents avec le logiciel dont un exemplaire envoyé à la Commission pour une mise en ligne sur le site successeur du Toolkit ;
- **Produit 6** : L'ensemble des documents et le logiciel sont téléchargeables en permanence à partir de notre site Web : [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)

#### 4.1.2. La diffusion faite :

##### Une diffusion électronique ciblée :

- Nous avons constitué deux listes de diffusion :
  - une liste des « experts Daphné » constituée à partir des coordonnées des courriers électroniques des porteurs des projets sélectionnés et de leurs partenaires relevées dans le Toolkit ;
  - une liste des « experts politiques » constituée à partir des contacts des membres de l'équipe.
- Des courriers électroniques spécifiques (en En/Fr) comprenant en document joint le rapport de synthèse (en En/Fr) et invitant à la lecture du rapport scientifique et au téléchargement de l'application *Méta\_soft* avec la *Méta base* associée ont été envoyés aux contacts des deux listes à la fin du mois de juin 2008.
- Des visites de présentation des résultats sont prévues (équipe Daphné à Bruxelles, représentantes des autorités compétentes à Paris, etc.).
- Un CD-Rom reprenant l'ensemble des documents électroniques, l'application *Méta\_soft* avec la *Méta base* associée a été édité et envoyé aux principaux partenaires du projet.

##### La mise à disposition permanente des documents :

- Ce CD-ROM sera bien entendu aussi envoyé à la Commission pour une mise en ligne des documents sur le site successeur du Toolkit ;
- A l'issue du projet, tous ces documents seront disponibles en permanence sur notre site internet : [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)

## 4.2. Le suivi du projet

##### Un suivi immédiat :

- Comme nous l'avons signalé, il est possible pour l'utilisateur s'étant approprié cet outil, de mettre à jour, ajouter ou supprimer des recommandations. Il suffit d'aller effectuer ces opérations sur le fichier Excel *Meta\_Table.xls* (sous *C:\Program Files\Meta*) en respectant le format et les nomenclatures utilisés pour la description de chaque recommandation.

- Le nouveau fichier sera pris en compte lors du nouveau lancement de l'application. Les erreurs de format seront signalées lors du chargement du fichier. Penser à faire une sauvegarde du fichier initial...

- Par ailleurs, il est aussi possible aux porteurs de projet de nous contacter pour des propositions de modification ou pour compléter les recommandations issues de leurs propres projets dans la version de référence de *Méta\_soft* durant les 12 mois qui suivront la fin du projet.

#### **Les extensions possibles du projet :**

- En fait, le logiciel *Méta\_soft* peut prendre en compte de façon dynamique les évolutions possibles des descripteurs des recommandations : **on peut donc introduire, par exemple, de nouveaux Etats membres, de nouvelles modalités dans les listes des variables fermées** (Type de l'émetteur, Domaine de la reco., Type du destinataire). Nous consulter. Nous nous engageons à examiner toutes les demandes d'évolution de l'application durant les 12 mois qui suivent la fin officielle du projet.

- Nous avons développé l'analyse des recommandations dans le domaine des VC. **On peut facilement envisager de développer cette analyse en suivant la même méthodologie pour d'autres domaines, dont par exemple : les violences envers les enfants ou tout autre sujet ciblé, comme les mutilations sexuelles, la prostitution, ou le harcèlement moral.**

- Enfin, nous avons présenté dans le cadre de l'appel à projets Daphné 2007 un nouveau projet : Les « e-séminaires » DAPHNE - Un nouvel outil sur des thèmes émergents : les auteurs de violences et les mariages forcés. **Cette proposition se situe dans la continuité du présent projet (Méta I) et se divise en trois types d'activités novatrices :**

1- L'extension du présent projet Méta I en traduisant les 1360 recommandations en espagnol, ce qui permettra à la nouvelle *Méta-base* (Méta II) **d'être consultée en trois langues (français, anglais et espagnol) et en intégrant les projets Daphné récents disponibles, financés en 2005 et 2006. Une version Web d'interrogation de la *Méta base* sera développée.**

2- La création d'un nouvel outil Web de communication par l'internet, le « *e-séminaire* » pour animer les échanges entre acteurs et professionnels partenaires de Daphné. Il permettra de soumettre à la communauté Daphné **des analyses et des synthèses issues de la nouvelle *Méta-base*** et contribuera à maintenir des liens vivants entre eux.

3- L'expérimentation de cet outil sur deux sujets qui font actuellement débat et sont à la pointe des interrogations concernant la lutte contre les violences conjugales : le traitement des auteurs de violences et les mariages forcés, qui concernent en particulier les jeunes femmes issues de l'immigration.

→ **Quoi qu'il en soit, nous voulons inscrire dans le temps notre action au sein du programme Daphné.** En particulier, notre action de diffusion des résultats de ce projet se poursuivra bien au-delà de sa fin « administrative ». Nous croyons à l'utilité de notre outil et de nos conclusions. Nous programmerons des visites et des présentations de ces résultats au cours des prochains mois, afin de mieux diffuser nos idées.

## 5. Les conclusions de notre projet

### 5.1. Les plus-values de la *Méta base*

→ Les plus-values de notre projet se situent à deux niveaux :

**Niveau 1.** La méta-analyse a permis d'identifier les préoccupations majeures des projets partenariaux financés sur les violences conjugales par le programme Daphné. Elles portent globalement sur la sensibilisation des décideurs politiques et des acteurs de terrain pour améliorer constamment la qualité des interventions de terrain, la coopération entre acteurs et au niveau européen. Elles soulignent l'importance des échanges et des bonnes pratiques.

**Niveau 2.** La mise à disposition de la *Méta base* rend accessible le contenu même des recommandations des projets Daphné portant sur les VC. Elle permet donc :

- de confronter des bonnes pratiques, des innovations et des concepts, présents dans les recommandations de nombreux projets, mais le plus souvent inconnus ou oubliés par les autres acteurs ;
- d'avoir à disposition un outil comparatif des recommandations par acteurs, pays, thèmes et destinataires ;
- de valoriser les réflexions, le travail de capitalisation et les produits pédagogiques des grands réseaux et des experts Daphné, construits au fil des années ;
- de développer un sentiment de filiation entre projets ; d'assurer une meilleure transmissibilité des idées et des concepts au sein du programme et dans la communauté des experts ;
- de disposer d'une base de contenu riche, qui sans supprimer la diversité des formulations et des intentions, aide à cartographier un univers assez hétérogène, bien que ciblé sur les seules VC ;
- d'effectuer des sélections thématiques dans une perspective de genre, sans gommer d'autres approches, via les descripteurs des recommandations de l'application *Méta\_soft* ;
- de mener des recherches de contenus significatifs, au-delà du caractère formel des rapports et des formulaires, par une interrogation libre sur le contenu des recommandations (recherche par lots ou chaînes de caractères) ;
- d'assurer une large diffusion de ces contenus grâce à un important effort de traduction en direction des pays francophones dans une littérature majoritairement anglophone ;
- de disposer en définitive d'un outil simple d'utilisation à destination des acteurs, des décideurs et des experts du domaine, y compris ceux de la Commission européenne ;
- d'avoir aussi à disposition un outil tourné vers l'avenir, car permettant de déceler des manques, de confronter des points de vue pour susciter des approches nouvelles.

Nous voudrions de plus insister dans notre conclusion sur trois caractéristiques importantes de notre projet :

**Un projet extensible et évolutif :**

- Nous avons développé cette *Méta base* autour des recommandations des projets concernant les violences conjugales. On peut facilement imaginer étendre le contenu de la base à d'autres axes, voire à l'ensemble des projets Daphné, touchant l'ensemble des sujets abordés par le programme, s'il s'avère, comme nous le pensons fortement, que notre outil est utile et générateur d'idées et de pratiques nouvelles.

- Dès à présent, l'application développée, le *Méta\_soft* est évolutive techniquement : il est possible de mettre à jour, d'ajouter ou de supprimer des recommandations. Elle peut aussi prendre en compte les évolutions possibles concernant les descripteurs des recommandations, ce qui la rend appropriable et

ajustable à leurs propres besoins par les utilisateurs, en particulier les experts, réseaux spécialisés ou décideurs. Un utilisateur averti peut introduire, par exemple, de nouveaux Etats membres et de nouvelles modalités dans les listes des codes des descripteurs (Type de l'émetteur, Domaine de la recommandation, Type du destinataire). Cependant, c'est Psytel qui reste dépositaire de l'application de référence disponible sur son site : [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)

### Un projet fondamentalement européen :

- Ce projet est européen par essence, puisqu'il utilise comme matériel de base une famille de 99 projets du programme Daphné qui tous s'inscrivent déjà dans une perspective européenne et émanant de 19 Etats membres différents et de 66 porteurs de projet différents.

- L'objectif est aussi essentiellement européen, puisqu'il s'agit de mettre ensemble, de confronter et de faire émerger de ces recommandations des concepts et des pratiques pertinentes et transférables au niveau local, national ou européen. Il aide à développer un sentiment de filiation entre projets et à l'émergence de la notion de « communauté des projets Daphné ».

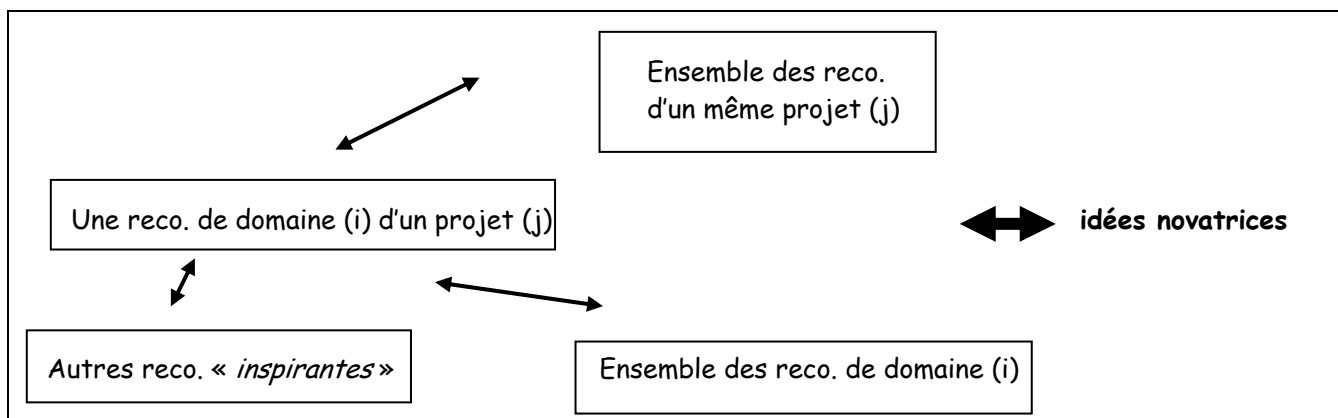
- Européen il l'est aussi par destination, comme nous avons pu le montrer dans l'exemple développé en 6.2 du rapport scientifique, montrant qu'il pouvait être utilisé et aider les experts du domaine, y compris ceux de la Commission, et les acteurs de futurs projets.

### Une lecture dynamique :

- Nous voudrions insister sur le fait que la *Méta base* peut aider à la détermination de choix stratégiques, à l'émergence d'idées de projet, mais bien sûr elle ne les détermine pas elle-même. C'est un **outil de mise en effervescence, un moteur à confrontation d'idées**. Nous ne nous prononçons pas sur la qualité de chaque recommandation rassemblée, leur importance très différenciée, leur faisabilité réelle ou leur transférabilité. Nous rassemblons des vérités « atomiques » locales, en vue de créer davantage **d'énergies inter projets**, des vérités de flux, des idées inspirantes. Mais, c'est bien entendu, à l'utilisateur de recueillir et d'organiser ces potentialités dans le cadre de sa propre problématique. **La Méta base nous convoque à un travail de pensée et d'action.**

- Dans cette perspective, il nous semble que la lecture d'une recommandation isolée n'a sans doute pas beaucoup de sens. Ce qui fait sens, c'est sa mise en relation avec d'autres recommandations : les recommandations du même projet ou surtout les recommandations d'autres projets sur le même thème. Nous devons voir la *Méta base* comme un **générateur d'idées** qui vont dans le même sens, dans des sens multiples ou parfois même, dans des sens contradictoires :

### La Méta base : un générateur d'idées



## 5.2 Nos propres recommandations

A notre tour, nous avons voulu émettre nos propres recommandations, après avoir recueilli et analysé les recommandations de près de 100 projets Daphné ! Les recommandations de notre projet concernent différents champs :

### → Concernant l'outil Toolkit Daphné :

**R1.1.** Le Toolkit est un outil très utile et efficace qu'il faut maintenir et mettre à jour avec la description des nouveaux projets 2005 et bientôt 2006. Il a été notre outil de base dans notre projet, mais il est sans doute améliorable. Nous fournissons quelques pistes ci-après.

**R1.2.** Revoir la liste des mots-clés et vérifier de façon systématique que les mots clés correspondent vraiment au contenu du projet pour avoir une codification plus homogène et complète.

**R1.3.** Mettre en place une mise à jour systématique et régulière de l'outil. Bien mettre en ligne sur un site institutionnel tous les matériels du projet, pas seulement le rapport administratif final. Prévoir des accès suivant les types de matériels : par exemple, toutes les vidéos sur tel ou tel sujet. Une bibliothèque vidéo Daphné accessible en ligne en permanence pourrait aussi être constituée.

**R1.4.** Utiliser les informations contenues dans le Toolkit pour créer et gérer le réseau des « acteurs Daphné », porteurs de projet ou partenaires, un réseau à la fois informel et structuré (base des mails, description des domaines de compétences des acteurs, recherche de partenariat, etc.).

**R1.5.** Demander aux futurs porteurs de projet de toujours indiquer les projets Daphné antérieurs déjà menés en lien avec leurs propres sujets d'étude. Avoir de plus des statistiques disponibles d'utilisation et d'accès au Toolkit.

### → Concernant la gestion des projets au sein du programme Daphné :

**R2.1.** Dans les documents à destination des futurs porteurs de projet, nous proposons de **bien distinguer, au moins pour les projets à orientation recherche, le rapport « scientifique »** (un rapport complet détaillant les résultats pour la diffusion : Fin de projet - 1 ou - 2 mois) **du rapport administratif** (à destination de Commission : Fin de projet + 3 mois). Des instructions sur les contenus seront données, pour ne pas doubler le travail requis, mais bien différencier les types de rapport.

**R2.2.** Prévoir dans la structure standard du rapport scientifique final, **un chapitre spécifique « Recommandations »** pour pouvoir les identifier facilement comme telles. Il n'y aurait donc plus de recommandations implicites, mais bien toujours des recommandations explicites. Ce travail de **mise en relief des recommandations** des projets permettrait de plus une mise à jour simplifiée de la *Méta-base*.

**R2.3.** **Bien vérifier le remplissage correct et homogène des noms de domaine** par les porteurs de projet, car c'est par ce moyen que l'on sélectionne les projets dans le Toolkit. Les experts qui évaluent les projets les valideront ou proposeront éventuellement une nouvelle classification.

**R2.4.** **Mise à disposition de tous les documents de projet :** Au cours de notre recherche des documents de projet, nous avons remarqué que tous n'étaient pas disponibles sur la toile. Nous suggérons que le programme Daphné mette à disposition, de façon exhaustive et permanente, toutes les publications sur un site spécialisé (les documents eux-mêmes, pas seulement leur lien vers un site



externe). La volatilité de certains sites de projet explique ces disparitions. On a donc une perte de substance dommageable pour la mémoire commune.

**R2.5. Les conclusions des visites de monitoring :** Des visites de monitoring sont faites pour chaque projet. Nous proposons, si cela n'est pas fait, de rendre accessible une synthèse des comptes rendus de ces visites (une fois anonymisés ?) comme sources de connaissance et de « bonnes pratiques ».

**R2.6.** C'est une demande générale de beaucoup de porteurs de projet : **prévoir un temps plus long pour la recherche de partenariat** et donc un temps plus long entre la publication d'un appel d'offres et sa date de clôture. On pourrait créer sur le site Daphné de la Commission un outil web de recherche de partenariat. De plus, un encouragement à consulter le Toolkit et à tenir compte des acquis de Daphné dans les domaines couverts par la *Métabase* pourrait figurer plus explicitement dans les appels à projets.

**R2.7. Alimenter sur le site Daphné une rubrique « recueil de bonnes pratiques de projet »** fournissant des informations sur un ensemble de conseils (« trucs et astuces ») pour mener à bien un projet. Par exemple :

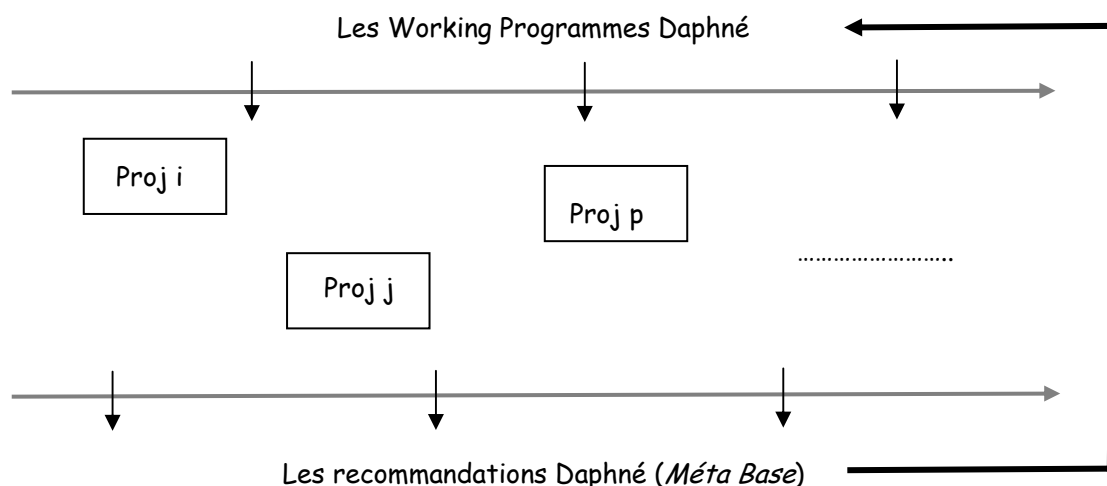
A faire :

- prévoir des réunions internes de projets mensuels avec des comptes rendus
- tenir une chronologie de projet
- ouvrir un document « boîte à idées » ouvert à tous les partenaires
- bien distinguer le rapport scientifique et le rapport administratif
- tenir un cahier de projet : notes chronologiques sur tous les événements liés au projet
- commencer à rédiger le rapport scientifique final peu après le début du projet : plan et certains chapitres. Bien sûr, le contenu va évoluer au cours de l'étude, mais l'établissement du rapport final consistera essentiellement à choisir dans des documents existants rédigés tout au long du projet.

→ Concernant la gestion du programme Daphné :

**R3.1. Penser les projets non plus comme une collection de points isolés** (c'est l'approche *ponctuelle*), mais en termes de flux d'information (c'est l'approche *en continuité*), de « parcours des projets ». Cette vision devrait aider à mieux mettre en évidence les manques, les articulations des projets entre eux comme les zones de redondance.

**R3.2. Utiliser la Métabase** pour construire les Working Programmes (WP) Daphné (abordé en 3.5) :

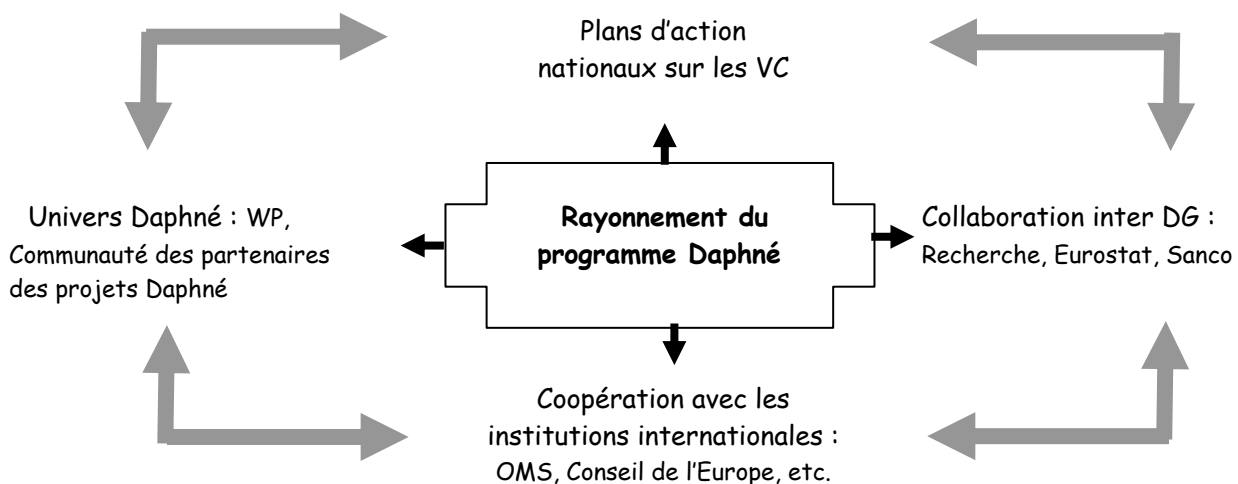


**R3.3. Organisation des axes de rayonnement du programme Daphné :** Cette approche en « logique de flux » et plus en termes de points isolés ne concerne pas uniquement le domaine des recommandations, mais toute la logique de fonctionnement du programme Daphné : développement des contacts inter-projets dans le cadre de Working-Parties (WP) structurantes (des groupes de travail avec des porteurs de projet autour de thèmes homogènes : les VC, le traitement des auteurs de violences, etc.), développement de la notion de « communauté des partenaires Daphné », développement de la collaboration inter DG (comme avec Eurostat sur le projet d'un « module violence de genre » dans les enquêtes harmonisées EHIS), des collaborations avec les plans d'action nationaux, avec les institutions internationales, notamment le Conseil de l'Europe et le Parlement européen.

- Le but, notamment avec la *Méta base*, est d'accroître à la fois la traçabilité des projets par leurs mises en relation, mais aussi leur visibilité institutionnelle. **Il y avait des enjeux de contenu dans les projets Daphné (donner le meilleur contenu scientifique possible, créer un corpus de connaissances), il y a aussi, maintenant, et de plus en plus, un fort enjeu de rayonnement.** Le renforcement souhaitable des « actions de groupes » (plusieurs projets ensemble) en direction de médias va dans ce sens.

- Nous fournissons ci-après un schéma illustrant ces différents axes de rayonnement :

### Axes de rayonnement du programme Daphné



**R3.4. Une nouvelle politique de diffusion :** Nous avons abordé cette question dans le rapport scientifique (en 7.4). Il nous paraît plus efficace, qu'au lieu de fixer un objectif de diffusion à chaque « petit projet » qui peine à établir un plan de communication pertinent avec ses capacités et ses réseaux limités, on confie, en partie, à des projets spécialisés la phase « communication et diffusion » le soin de valoriser les résultats de ces études et de fournir un appui méthodologique et concret aux porteurs de projet et à leurs réseaux de partenaires.

→ Clairement, nous proposons *une fonction de diffusion professionnalisée avec fourniture d'un appui méthodologique fort* pour chaque projet : exemples de diffusions réussies, mise en commun des listes de diffusion, gestion centralisée des contacts constants avec les politiques et les médias, maquettes de documents à publier, etc. Manifestement, chaque projet pris isolément ne peut assurer au mieux lui seul ces tâches, malgré toute sa bonne volonté et même si les porteurs s'appuient sur leurs partenaires et les réseaux existants. Cela n'empêche pas, bien entendu, de toujours demander à chaque projet d'assurer une partie de la diffusion, mais il serait bon d'offrir ce service d'appui et de « professionnaliser » en quelque sorte la fonction diffusion au sein du programme Daphné.

- On pourrait très bien alors concevoir qu'il y ait des projets Daphné spécifiques portant uniquement sur la « communication » du programme lui-même au sens large : diffusion et mise en valeur des résultats de certains projets, mise en débats de leurs recommandations, diffusion des synthèses faites, lobbying auprès des députés européens, des autorités compétentes des EM chargées de la lutte contre les VC, organisation de congrès Daphné, etc. Il s'agit là de travaux stratégiques complexes, spécialisés et essentiels, que nous ne prétendons pas pouvoir assumer efficacement seuls dans le cadre de ce projet, malgré notre bonne volonté. Pour nous, il s'agirait là d'une nouvelle orientation dans le programme Daphné qui viendrait soutenir les projets à contenu « scientifique » et centrés sur la capitalisation comme le présent projet.

**R3.5. Des projets d'aides organisationnelles :** Outre les projets spécifiques de diffusion, ne pourrait-on avoir concevoir des projets Daphné non seulement, comme actuellement « de contenu », mais aussi des projets « d'aides organisationnelles » au programme lui-même : organisation des Working Parties, prise en charge du fonctionnement d'un secrétariat scientifique, prise en charge d'une animation d'un travail collaboratif inter DG, etc.

**R3.6. Collaboration inter DG :** Il importe en effet de développer plus fermement une approche transversale sur la problématique des violences en ce qui concerne l'activité des programmes de différentes DG de la Commission. C'est ce que nous avons nommé, dans un projet précédent, la « *transversalité nécessaire des programmes de la Commission européenne pour une meilleure connaissance et une prévention plus efficace des violences conjugales en Europe* ».

- Rappelons une des recommandations de notre projet Daphné n°JAI/DAP/04-2/001/WY « Etude de l'extension du recueil européen ISS sur les accidents aux violences envers les adolescents et les femmes »: 2004-1092 RECO 10 → Du fait de notre double expérience dans les projets de la DG SANCO sur la prévention des traumatismes (PHP) et dans les projets DAPHNE de la DG JAI, nous avons pu mettre en évidence, pendant le déroulement de ce projet, la nécessité d'une meilleure transversalité des travaux sur la question des violences de genre, au moins entre trois DG : DG SANCO, Eurostat et DG JAI. Nous avons identifié précisément des domaines d'action coopératifs possibles. Car, après examen de nombreux documents produits par la DG SANCO et Eurostat, il apparaît que la question spécifique des violences est très peu ou pas du tout abordée. Il nous paraît donc nécessaire que ces questions soient intégrées comme un axe de travail spécifique dans les instances européennes s'occupant de santé publique et de statistique. Pour cela, il faut mettre en place une sorte de « lobby » interne et transversal à la Commission pour faire émerger cette problématique comme un des axes de travail important, au même titre que les accidents de la route, par exemple, pour développer très concrètement *une approche intégrée de genre*, conforme à la stratégie - cadre en faveur de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes adoptée par la Commission.

**R3.7. Une extension du rôle des experts de la Commission et de l'équipe Daphné** qui ne seraient plus là uniquement pour gérer administrativement et évaluer les projets en amont ou en aval de leur réalisation, mais aussi pour prendre en charge *une partie du portage politique* d'un certain nombre de leurs conclusions par des actions de relais vers le monde politique. Ces experts, choisis par la Commission, auraient un rôle « *d'ambassadeurs Daphné* » auprès des institutions internationales, des parlements nationaux et des autres Directions Générales de la Commission.

### 5.3. Nos conclusions

- Notre projet, par la mise à disposition de la *Méta base*, fournit une réelle valeur ajoutée conceptuelle à l'ensemble du programme Daphné : cette base permet de confronter des idées entre projets, jetant des ponts entre des études de différents pays, de différentes années et de différentes thématiques.

- C'est un apport dans l'économie des connaissances issues du programme Daphné, puisque nous mettons à disposition « le meilleur » des projets, si bien que nous pouvons reprendre à notre compte la célèbre métaphore du prologue de *Gargantua* où Rabelais invite le lecteur à "rompre l'os et sucer la substantifique moelle" des récits.

- C'est pour cela que la *Méta base* doit être vue plus comme « une base d'idées » pour la réflexion et l'action que comme, à proprement parler, « une base de données » classificatoire et figée. Quand on veut avoir une pensée programmatique ou de construction de projets innovants, mettre en œuvre un « penser d'au-delà du présent », le débordant, inventant de nouvelles pistes, il est crucial de disposer des éléments princeps des débats passés et présents, de morceaux de vérité à articuler ensemble. C'est ce que nous pensons avoir fait.

- Nous voyons cet outil comme un enjeu de savoir, un moyen de confronter des idées, comme nous l'avons montré, par exemple, dans l'analyse des recommandations concernant les auteurs de violences (au chapitre 6.1).

- Dans la lutte permanente contre les violences envers les femmes, les recommandations des projets Daphné rassemblées dans cette *Méta base* sont comme des « grains de pensée » qui sont les graines des projets innovants futurs. Voilà donc un instrument de fertilisation du socle des acquis. Elle rassemble, nous le pensons, la part vive du programme Daphné sur le thème des violences conjugales.

→ C'est pour cela que nous vous invitons à vous approprier la *Méta base* et à l'utiliser !

et même à la critiquer et/ou l'enrichir !

## ANNEXES

### A1 : Liste des mots-clés du projet

<b>Beneficiaries</b>		
<input type="checkbox"/> Children	<input checked="" type="checkbox"/> Young people	<input checked="" type="checkbox"/> Women
<b>Specific groups (maximum 2)</b>		
<input type="checkbox"/> Homosexuals	<input type="checkbox"/> Migrants	<input type="checkbox"/> Refugees
<input type="checkbox"/> Asylum Seekers	<input type="checkbox"/> Trafficked Persons	<input type="checkbox"/> Ethnic minorities
<input type="checkbox"/> Handicapped	<input type="checkbox"/> Domestic workers	<input type="checkbox"/> People in prostitution
<input type="checkbox"/> Elderly	<input type="checkbox"/> Prisoners	
<b>Targeted Audience (maximum 2)</b>		
<input type="checkbox"/> Violent men	<input type="checkbox"/> Perpetrators / offenders	<input checked="" type="checkbox"/> Public Authorities
<input checked="" type="checkbox"/> General Public	<input type="checkbox"/> Medical staff	<input type="checkbox"/> Educational staff
<input type="checkbox"/> Police staff	<input type="checkbox"/> Judicial staff	<input type="checkbox"/> Media / Journalists
<b>Daphne II Objectives (maximum 1)</b>		
<input type="checkbox"/> Set up of multidisciplinary networks	<input type="checkbox"/> Studies of phenomena linked to violence	<input checked="" type="checkbox"/> Expansion of the knowledge base, including the exchange of good practice
<input type="checkbox"/> Raising awareness among targeted audiences towards violence		
<b>Specific Objectives (maximum 1)</b>		
<input type="checkbox"/> Treatment programmes for offenders	<input type="checkbox"/> Treatment programmes for victims	<input type="checkbox"/> Identification and exchange of good practice and experience
<input type="checkbox"/> Mapping surveys, studies and research	<input type="checkbox"/> Field work with involvement of the beneficiaries	<input type="checkbox"/> Creation of multidisciplinary networks
<input type="checkbox"/> Training and design of educational packages	<input type="checkbox"/> Awareness-raising activities targeted to specific audiences	<input type="checkbox"/> Awareness-raising material
<input checked="" type="checkbox"/> Dissemination of the results obtained under Daphne I and II programmes	<input type="checkbox"/> Development of activities contributing to positive treatment	
<b>Areas (maximum 3)</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Sexual violence	<input checked="" type="checkbox"/> Gender violence	<input type="checkbox"/> Violence in family
<input checked="" type="checkbox"/> Violence in domestic context	<input type="checkbox"/> Violence in schools	<input type="checkbox"/> Violence in institutions
<input type="checkbox"/> Violence in urban areas	<input type="checkbox"/> Violence in rural areas	<input type="checkbox"/> Violence in the work place
<input type="checkbox"/> Trafficking in human beings	<input type="checkbox"/> Commercial sexual exploitation	<input type="checkbox"/> Internet
<input type="checkbox"/> Child Pornography	<input type="checkbox"/> Racism	<input type="checkbox"/> Self-harm
<input type="checkbox"/> Physical punishment	<input type="checkbox"/> Female genital mutilation	<input type="checkbox"/> Health impacts
<b>Instruments (maximum 2)</b>		
<input type="checkbox"/> Network with NGOs	<input type="checkbox"/> Multisector network	<input type="checkbox"/> Awareness-raising
<input type="checkbox"/> Dissemination of good practice	<input type="checkbox"/> Guidelines / Counselling	<input checked="" type="checkbox"/> Models (analysis / Development)
<input type="checkbox"/> Training	<input checked="" type="checkbox"/> Production of materials	<input type="checkbox"/> Conference / seminar
<input type="checkbox"/> Telephone / Internet Helpline	<input type="checkbox"/> Field work	

## ANNEXES

### A2 : Liste des produits du projet

- **Produit 1** : Le rapport scientifique final (document électronique + 100 exemplaires papier + diffusion par courrier électronique)
- **Produit 2** : Le rapport de synthèse (En/Fr - document électronique + 200 exemplaires papier dans chaque langue + diffusion par courrier électronique)
- **Produit 3** : Le présent rapport administratif contractuel final (document électronique + 20 exemplaires papier)
- **Produit 4** : L'application *Méta\_soft* permettant d'interroger la *Méta base* (logiciel fonctionnant sous tous les systèmes d'exploitation Windows 98 et >). Un manuel d'utilisation en français et en anglais l'accompagne
- **Produit 5** : Un CD-ROM reprenant l'ensemble des documents et le logiciel dont un exemplaire envoyé à la Commission pour une mise en ligne sur le site successeur du Toolkit + diffusion par courrier
- **Produit 6** : L'ensemble des documents et le logiciel sont téléchargeables en permanence à partir de notre site Web : [www.psytel.eu](http://www.psytel.eu)